



COMPTES RENDUS DE L'INTERSEL NATIONAL 2006 à Boves (80)

La voilà cette compilation des comptes rendus de Boves !

Si je n'ai pas eu trop de mal à trouver des personnes pour m'aider à taper les textes (je rappelle qu'il n'y avait pas d'ordinateur pour le faire en direct à Boves puisque pas d'électricité), cela a été bien difficile de trouver des relecteurs et correcteurs d'orthographe... Je pense donc que vous allez trouver un certain nombre de fautes dans ces comptes rendus, ce qui ne m'enchanté pas, mais comment faire ? C'était soit les publier tel quel, soit ne pas les publier. Merci en tout cas à toute l'équipe qui s'est impliquée dans ce lourd travail, à Manuel, Liliane et tous ceux qui ont fait des photos, à Daniel pour les commentaires sous les photos.

Elisabeth Carbone

SOMMAIRE

AMBIANCE INTERSEL

Une pincée de SEL	Page 3
Impressions de Marine	Page 4

COMPTES RENDUS DES ATELIERS SEL'IDAIRE

1.	Route des SEL – Présentation	Page 5
2.	Comité de SEL'idaire	Page 6
3.	Monnaie – moyens d'échange	Page 7
4.	Présentation de SEL'idaire	Page 8
5.	Route des Stages	Page 10
6.	Internet	Page 12
7.	CA SEL'idaire	Page 13
8.	Logistique de SEL'idaire	Page 17
9.	International	Page 19
10.	Communication de SEL'idaire	Page 21
11.	SEL et Alternatives	Page 22
12.	SEL'idaire – avenir/organisation	Page 23
13.	Rencontres annuelles – bilan	Page 25
14.	Juridique	Page 28
15.	Clôture des rencontres	Page 30

COMPTES RENDUS DES FORUMS

16.	Contribution volontaire vers l'extérieur	Page 34
17.	SEL des Interselistes	Page 35
18.	Travailler en groupe	Page 39
19.	SEL et mondialisation	Page 40
20.	Gestion des conflits	Page 42
21.	Revitaliser un SEL	Page 44
22.	Râlage	Page 45
23.	Médias alternatifs	Page 48
24.	Jeu Terrien	Page 49
25.	Collégiale – mode d'emploi	Page 50
26.	Esperanto	Page 52
27.	Problème de motivation	Page 54
28.	Voyager à l'étranger autrement	Page 55

CONCLUSION

Page 56

Pincées d'InterSEL

Amiens du 19 au 27 août 2006

Encore beaucoup de bonheur, de chaleur humaine, de rencontres et d'amitié cette année.

Moins de monde mais beaucoup plus de temps à partager avec chacun !

Moins de monde : peut être que le nord de la France rebute les gens du sud, peut être le temps prévu plutôt pluvieux a fait peur ou alors les conditions ouvertement annoncées écologiques en ont découragés certains....

En tout cas :

"La plus grosse bourde pour cet InterSEL, c'est ceux qui ne sont pas venus qui l'ont faite !"

Superman alias Manuel

Beaucoup plus de temps à partager avec chacun : en partie parce qu'il y avait moins de monde, mais aussi parce que ces rencontres ont été plus longues que d'habitude et qu'il y avait moins d'ateliers programmés.

La cuisine végétarienne des Rampemplan a été un vrai régal pour tous (cuisine alternative qui se déplace sur les action militantes anti nucléaires et autres).

Je remercie particulièrement Brigitte qui, malgré son handicap, n'a pas eu peur des conditions de vie simple de cet InterSEL, je la remercie pour sa force de vie et sa bonne humeur et qui (nous) m'ont donnée une sacrée leçon de vie et de bonheur ! (Conditions de vie sans électricité qui ne nous a d'ailleurs pas empêché de visionner le sympathique film : "Une pincée de SEL".)

Parmi les ateliers (environ 2 par demi journées), j'ai retenu en particulier celui de Nicole - qui n'était pas là et nous a manqué ! – "Le SEL, une alternative dans la société". Atelier qui me tient particulièrement à cœur depuis toutes ces années où je défends le SEL comme moyen de subsistance, le SEL comme une des possibilités d'aider à sauvegarder une agriculture locale et paysanne et j'apprécie tout particulièrement l'idée de "coucouner" les producteurs dans les SEL (d'autant plus que j'en suis une de productrice ! :-)), mais ce n'était pas le seul thème abordé dans cet atelier : voir les comptes rendus ci après !

Dans le nouvel atelier "moyens d'échanges", j'ai noté une phrase de François Terris que nous avons eu la chance d'avoir parmi nous quelques jours :

"La monnaie d'échange n'a aucune valeur, la seule valeur, c'est le temps de notre vie qu'on donne aux autres"

Et puis j'ai retenu aussi que comme on revient de très loin dans la déresponsabilisation des gens, cela explique peut être que le JEU (Jardin d'Echange UniverSEL) fait tellement peur quand chacun d'entre nous devient responsable de l'échange fait avec un autre sans se reposer sur "un comptable"

Il y a eu beaucoup d'ateliers SEL'idaire (les 10 ans oblige ! :-)), ce qui a permis à de nombreux selistes de participer et d'aider à faire évoluer cette organisation complexe au service de la promotion des SEL : bientôt un vrai comité de publication au sein de SEL'idaire ! Le Comité de SEL'idaire s'est enrichi de plusieurs membres, ce qui va peut être permettre à celui-ci de remplir enfin son rôle de force de propositions au Conseil d'Animation.

Autour du feu, j'ai redécouvert avec plaisir et étonnement l'expérience du SEL de Nancy que Damien nous a raconté : ils brûlent toujours leurs carnets d'échanges en fin d'année en dansant autour du feu et recommencent à zéro !

Il ne faut pas oublier non plus la présence de Germaine qui ponctue toujours ces Rencontres d'humour, de détente et de "spounch" ! Le jeu de l'ami secret avec des moments parfois émouvants, qui favorise les rencontres et les attentions aux uns et aux autres. Autres moments forts : les spectacles, contes, bal folk, pièce de Michel et les anniversaires de la Framboise (50 ans) et du mariage de Roland et Elisabeth (2 mois !) arrosés au champagne. Et puis la traditionnelle Bourse d'échanges et le bar bien fréquenté et fourni entre autres en boisson SEL, dans lesquels la FRI (Feuille de Richesse InterSEL) créée par Lionel a permis de simplifier les échanges.

Certains ont pu s'échapper un peu dans la semaine et en profiter pour visiter la Baie de Somme et Amiens avec sa splendide cathédrale et les hortillonnages.

Pour terminer, je reprendrais encore des paroles de François : "nous sommes en pleine jeunesse d'un autre monde, d'un autre système. Nous acceptons de mieux en mieux dans le SEL d'avancer dans la diversité des uns et des autres et cela nous permet de nous enrichir de nos différences." Cet InterSEL a été en effet pour moi placé sous le signe du respect et de l'écoute des autres. D'InterSEL en InterSEL on semble évoluer dans ce sens mais je pense aussi que les conditions "naturelles" y sont pour quelque chose (prendre une douche fraîche dehors le matin avec le chant des oiseaux, c'est un vrai plaisir et un plaisir vrai, n'est ce pas Marine ?!). Je pense aussi que le temps peu clément nous a rapproché dans la toute petite épreuve que cela représentait. car dans la région d'Amiens : **" Quand il fait beau, c'est qu'il va pas tarder à pleuvoir !"** (parole du conteur)

En guise de conclusion on peut dire de cet InterSEL :

Ici; tout est humide, mais au moins les toilettes sont sèches ! (je sais plus qui a dit ça !)

Merci mille fois à tous les organisateurs de Rencontres InterSEL.

Elisabeth Carbone – SEL Gabare (33)

Impressions de Marine

(correspondante Route des SEL – SEL de Libourne 33)

Depuis 1999 je suis une fidèle des Rencontres Annuelles de tous les selistes de France et d'ailleurs. C'est un moment fort dans l'année, que je réserve dans mon agenda longtemps à l'avance. Du 19 au 26/08/06, ce sont Les Potes en SEL d'Amiens qui ont organisé la rencontre, dans un petit coin de nature sympa. Basée sur le respect de l'environnement, c'était une semaine très « nature », avec nourriture bio excellente, douches solaires, et les tentes plantées dans un doux nid de paille (très confortable !). Bien sûr il y avait aussi des chambres et douches chaudes au lycée agricole voisin, de quoi satisfaire le plus grand nombre. Et puis des débats et forums, des Ateliers SEL'Idaire, des animations, B.L.E., des ballades aux alentours, des soirées festives (soirée Picarde super, contes et sketches, bal folk, et autres chansons autour du feu). Toujours émouvant et très agréable de se retrouver tous les ans ; moins de participants cet été que les autres années, alors c'était encore plus « familial », et les échanges amicaux ont foisonné ! Cette année, l'équipe d'Animation de SEL'Idaire a beaucoup cogité et cela permettra une meilleure lisibilité de toutes les actions mises en place, pour la promotion des SEL. J'ai bien apprécié de participer aux débats, notamment sur le thème « les SEL une alternative dans la société » (sur une idée préalable de Nicole de Grenoble), « Atelier International », et l'atelier « voyager autrement » avec Joëlle. Pas facile de retenir les meilleurs moments de ces Rencontres, il y en a beaucoup ! la pluie nous a bien accompagnés, alors on a savouré les belles éclaircies et les levers de soleils paisibles. « Germaine » des Potes en SEL

a poursuivi (depuis Libourne 2004 !) à ensoleiller tous les cœurs, c'est elle sur la photo, elle est vraiment unique.



Germaine

La Framboise a fêté ses 50 ans, Roland et Elisabeth ont fêté leur mariage, et Franck de Franche-Comté est presque prêt à se jeter dans l'aventure de l'InterSEL 2007, il doit consulter son SEL d'abord ! Bref une aventure unique pour sortir un peu du « local », voir d'autres facettes de la vie des SEL et faire avancer le débat sur la place et le rôle des SEL dans notre quotidien. Des photos ont été prises, vous pouvez en regarder quelques unes sur Internet sur le site de Liliane (de Montpellier) :

http://perso.orange.fr/liliane_montpellier/inter sel2006.htm



COMPTES RENDUS DES ATELIERS SEL'IDAIRE

1) Atelier «Route des SEL» le dimanche 20 août 2006

Animé par Elisabeth et Roland C (SEL Gabare – 33)

Secrétaires de séance : Daniel H (SEL de Paris) et Elisabeth C

Rédactrice : Elisabeth C

La Route des SEL et son fonctionnement est présentée par Roland et complétée par Elisabeth.

Ensuite les participants posent des questions :

Question : Quand est prévue l'AG ?

Réponse : Cette année elle aura lieu par courrier car tous les adhérents ne viennent pas à l'InterSEL et beaucoup ne viennent même jamais et sont donc lésés.

Question : Pourquoi 12 euros pour les SEL et encore 6 euros pour les adhérents de ces SEL ? Pourquoi pas seulement 12 euros pour les SEL et gratuit pour les adhérents de tout le SEL ?

Réponse : L'adhésion à 12 euros du SEL permet de réduire le coût des adhérents de ce SEL à 6 euros en envoyant un seul catalogue pour tous, mais pour couvrir les charges de l'association l'adhésion du SEL ne peut suffire.

Proposition : ramener l'adhésion des SEL à 15 euros pour éviter la confusion.

Question : A quoi sert la liste RdS ?

Réponse : aux hébergements ponctuels, au covoiturage en attendant de la liste selidaire-ecotransport se développe. (selidaire-ecotransport@yahoo.fr)

Question : Comment remplir le carnet de voyage ?

Une démonstration est faite aussitôt !

Question : Et pour les adhérents étrangers, comment cela se passe ?

Réponse : l'adhésion des étrangers hébergeants est gratuite la première année.

Question : Comment faire la balance dans son SEL ?

Réponse : avoir une ligne comptable RdS.

Question : Comment cela se passe pour les frais de nourriture ?

Réponse : La nuitée comprend le petit déjeuner habituel de la famille. Frais en euros à convenir d'avance s'il y a des frais supplémentaires de repas, d'électricité, de chauffage (maison ouverte exprès pour l'hébergé l'hiver par exemple). C'est sympa de prévoir d'amener un petit cadeau : spécialité de sa région, confiture maison ou autre !

Question : Quelle est la date de création de la RdS ?

Réponse : 1998 ?? A vérifier !

Question : Quand un SEL n'a pas l'échelle la plus couramment utilisée (60 unités = 1 heure), comment fait on ?

Réponse : la personne dans ce cas a été en général déjà confronté à cela et sait en général faire la conversion ! C'est exactement comme toutes conversions d'une monnaie à une autre !

Question : Que fait on de son carnet à la fin de l'année ?

Réponse : Le renvoyer à la RdS au moment de la réadhésion. Faire une photocopie avant et transférer son solde sur sa feuille de richesse ou son carnet ou la donner au comptable de son SEL selon le fonctionnement de celui-ci.

Question : les échanges de maisons sont ils possibles ?

Réponse : Oui. Pour l'instant se font sur la liste de diffusion.

Problème : surtout avant les vacances, délais de réception de son carnet de voyage et du catalogue (1 à 2 mois).

Roland explique comment cela fonctionne et pourquoi c'est long. Si urgence, mailler ou téléphoner à le RdS.

Problème : les photocopies de photocopies du catalogue ne sont pas bonnes, le gris est trop foncé.

Demandes - suggestions à la RdS :

- Bien préciser en début de catalogue qu'une ligne égale un adhérent.
- Marquer dans le catalogue les indésirables.
- Rappeler dans le catalogue que ce n'est pas l'hôtel : il faut participer à l'entretien de la maison, au minimum nettoyer la baignoire après usage !
- Offrir la possibilité aux gros SEL de recevoir 2 ou 3 catalogues en payant un peu plus.

Ensuite le rôle du correspondant est expliqué. (Voir en détail sur le site).

- Infos dans son SEL

- Relancer les adhérents à la réadhésion

- Récolter les adhésions ce qui simplifie le travail de la RdS.

- Expliquer et motiver les adhérents de son SEL à participer, utiliser la Route des SEL

Puis on discute de covoiturage, de l'existence de la liste selidaire-ecotransport et d'une méthode proposée par le SEL Gabare pour les frais (3 distinctions : on va quelque part et on propose à des personnes de profiter du transport, on décide d'aller à un endroit à plusieurs et on partage une voiture, on fait le taxi)

D'autres hébergements alternatifs sont cités : Servas, Hospitality club, Réseau Polochon (de la revue S!lence), WWW (Women Welcome Womam).

2) Atelier «Comité de SEL'idaire» le dimanche 20 août 2006

Animateurs : Philippe (Besançon - 25) et Roland (SEL Gabare – 33)
Secrétaire de séance : Anne K (SEL de Strasbourg - 67)
Relecture : Mylène (SEL en Puisaye – 58)

Une quinzaine de participants sont présents.

SEL'idaire est une association organisée en **ateliers** et compte 3 instances : le Conseil d'animation (**CA**), le Comité de SEL'idaire (**CS**) et l'Assemblée générale (**AG**).

Les adhérents de SEL'idaire sont principalement des SEL qui versent une cotisation. Ils fixent en **AG** les grandes orientations de l'association, sur proposition du CA qui les consulte par écrit.

Les activités sont assurées par des bénévoles, issus des SEL, travaillant dans les **ateliers**, essentiellement par Internet. L'atelier central est l'atelier « Logistique » qui regroupe les activités de circulation de l'information entre les SEL et vers l'extérieur : publications (Echanges - La Lettre, Bulletin mensuel, site Internet...) et le soutien aux activités SEL (rencontres, stands de promotion...).

Le **CA**, composé de représentants des ateliers validés, assure la gestion collégiale.

Le **CS** existe depuis mars 2003. Il est ouvert à tous les sélistes, à l'exception des membres du CA.

Rôle du Comité de SEL'idaire :

- validation des ateliers ;
- réflexion sur le fonctionnement, sur les procédures de décision par exemple ;
- participation à la rédaction des chartes ;
- propositions au CA pour améliorer les actions en cours.

Réalisations passées du CS :

structuration du CS : comment travailler, décider par Internet ;
règlement intérieur de SEL'idaire en lien avec le CA (10 articles adoptés à ce jour) ;
rédaction finale de la Charte qui a été approuvée par l'AG en janvier 2006 ;
méthode de validation des ateliers : adoption des critères. Pour être validé, un atelier doit avoir 1 an d'existence (premier bilan au bout de six mois), correspondre à un besoin des SEL et être porté par un groupe.

Programme futur :

charte des listes selidaire-xxx ;
charte des ateliers ;
validation de deux ateliers en cours d'étude : transversSEL-rédaction et SEL'idées : transport, alimentation, écologie ;
étude d'un troisième récemment constitué sur les moyens d'échange ;
lien entre SEL'idaire et les organisateurs des rencontres nationales.

Le CS comprend actuellement une dizaine de membres. Ce n'est pas suffisant pour répondre à toutes les sollicitations. Un appel est lancé. Deux personnes y répondent spontanément, d'autres les rejoindront au cours des rencontres.

Vu l'heure avancée, le débat est de courte durée. Le système de fonctionnement paraît compliqué. Certains ont des difficultés à accéder aux informations sur Internet. Il faudrait multiplier les stages de formation.

Pour tout renseignement sur le CS : selidaire-comite@yahoogroupes.fr

3) Atelier «Moyens d'Echange – Monnaie» le lundi 21 août 2006

Animateurs : Elisabeth et Roland (SEL Gabare – 33) et Lionel (Potes en SEL – 80))

Secrétaire de séance : Marine (SEL de Libourne – 33)

Rédacteur : Roland

Relecture : Elisabeth et Lionel

Trente quatre participants

Plusieurs moyens d'échange

La Feuille de Richesse InterSEL (FRI) permet à chacun d'échanger avec d'autres SEL. Il faut pour cela que le SEL d'appartenance soit d'accord et crée un compte qu'il nomme « InterSEL ». En début d'année les soldes sont à 0, et au cours des échanges, et jusqu'à la fin de l'année, le seliste totalise le montant des échanges sur sa feuille FRI et reporte en fin d'année le solde + ou – sur son compte dans son SEL, et inversement en – ou + sur le compte InterSEL de son SEL. Cela permet de suivre l'équilibre des échanges avec l'extérieur, en une seule ligne de comptabilité.

Intérêt : on repart à 0 tous les ans. Permet d'échanger avec le monde entier bien qu'il n'y ait aucune centralisation. L'édition et la diffusion de ces FRI est sous la responsabilité de chaque SEL qui désire utiliser ce moyen d'échange. Le modèle sera prochainement en ligne sur le site de SEL'idaire. Le SEL utilisateur s'engage devant la communauté des SEL à en respecter les conditions d'utilisation qui viennent d'être décrites précédemment : report sur le compte personnel de l'adhérent et inversement sur le compte « InterSEL ».

A ces rencontres, ceux qui apportent des denrées alimentaires ont pu se voir créditer en unités FRI. Chaque interseliste qui le souhaitait, en échange de son engagement à reporter son solde en fin d'année sur son propre compte, s'est vu remettre une feuille de richesse au moment de l'inscription. Cela permet d'économiser 1,50 € sur le repas d'une journée en donnant 10 unités FRI par jour sur ce compte InterSEL. Et au bar on a donc accès à des boissons en unités SEL. Ce fonctionnement est compatible avec tous les systèmes de comptabilité SEL (comptabilité centralisée ou individuelle, dans ce dernier cas, il faut alors un responsable qui tient la la feuille de richesse du compte « InterSEL »), mais il faut pour cela que le SEL donne son accord. Il y a traçabilité des échanges et cela évite les «dérapages», c'est de toute façon basé sur la confiance. On peut retrouver en cas de «malhonnêteté» les coordonnées de chaque seliste qui a échangé. La traçabilité rassure.

Lionel de Potes en SEL continuera toute l'année à promouvoir et améliorer cette feuille de richesse (FRI), pour alimenter en denrées alimentaires les prochaines Rencontres régionales ou nationales, et faciliter les échanges de tous types entre selistes de différents SEL. Chacun peut bien entendu s'y associer, contact : monti.lionel@wanadoo.fr

Le Passeport InterSEL

Il faut une adresse internet. Cela n'échange qu'entre Passeports InterSEL. Responsable Clément Boyer (Sérignan 34). Voir panneau d'affichage.

Le JEU (Jardin d'Echange UniverSEL)

Un carnet inventé en 1998 par Daniel Fargeas pour alléger la comptabilité, dans le SEL 66 qui ne fonctionnait plus. Mise en place d'un carnet avec comptabilité non centralisée. Chacun est responsable. C'est transparent.

Exemple du SEL Gabare (33 Pessac) : on peut transférer ses unités depuis son SEL vers le carnet de JEU et inversement, mais il faut créer une ligne de compte JEU dans le SEL. Echanges limités à + 2000 et - 2000.

Question de Jean Paul (SELavie 24) : Comment on gère le crédit ? Comment ça fonctionne au niveau de l'émission de la monnaie ?

Réponses : soit on démarre en négatif, soit on transfère d'un compte SEL à un compte JEU (sous réserve que le SEL soit d'accord), soit le SEL offre des grains à chaque nouvel arrivant, et on crée une ligne de compte dans le SEL.

Et toujours le même débat sur le JEU et les risques de «malhonnêteté» de selistes véreux ! En fait le contrôle se fait à chaque échange en regardant le montant des soldes inscrits.

Atelier Moyens d'Echange (selidaire-moyensdechange@yahoogroupes.fr)

En janvier 2006 a été créé une liste de discussion «Moyens d'Echange», très ouverte sur d'autres manières d'échanger : AMAP, don, etc.... Un atelier a été créé, il s'appelle « Moyens d'Echange ». et une demande de validation comme atelier SEL'idaire à été faite.

François Terris : «la monnaie n'a pas de valeur, seul compte le temps et heures et minutes passées, c'est la seule chose qui compte, le reste est risqué.»

Rita est à disposition pour expliquer ce qu'est une liste de discussion. Elle fera un atelier demain sur ce sujet.

Dominique (Paris) : « il s'est créé à Paris un groupe appelé «Nous tous» pour préparer un projet, il y a échanges de compétences (comme dans un SEL).

Le SOL (Christine – Lille)

Mis en place avec Patrick Viveret. C'est une manière de valoriser le bénévolat. Va articuler des collectivités territoriales, des structures d'économie solidaire, des particuliers, des associations, la MACIF, etc...

Très complexe, en cours de cogitation dans le Nord-Pas de Calais, Bretagne et Ile de France. Une seconde phase d'expérimentation va se mettre en place. Le point dans un an. Utilisation d'une carte à puce.

En Bretagne, Gabrielle et 2 sélistes suivent ce projet SOL. parti sur Rennes vers l'offre d'hébergement pour des jeunes. Mais c'est d'une lourdeur considérable. A suivre ...

Le SOL est une monnaie fondante (intérêt négatif), non capitalisable, pour bien la faire tourner.

Divers

Exemple à Pessac (33), faisant suite aux Rencontres de l'Économie Solidaire, qui ont lieu depuis 5 ans régulièrement chaque année, le SEL Gabare a profité des bons contacts avec la mairie pour essayer de mettre en place entre le SEL et la collectivité territoriale des échanges en bouchons (monnaie du SEL Gabare). L'idée était par exemple que les adhérents du SEL pourraient utiliser les services de la médiathèque ou de la piscine municipale en payant une partie en unités SEL. En contrepartie ces services municipaux auraient pu faire appel au SEL pour des services qu'ils ne peuvent fournir, comme y covoiturer des personnes âgées, animer des ateliers d'enfants ... Mais, bien que des élus y étaient favorables, les structures concernées (société d'économie mixtes) ne sont mêmes pas venues participer aux réunions programmées pour discuter de ce projet.

Réf. Biblio : Le SEL pour un vrai débat, écrit par Denis Bayon.



A bâton rompu

4) Compte-rendu de l'atelier de présentation de SEL'idaire le lundi 21 août 2006

Secrétaire de séance : Jean C (SEL de Narbone – 11)

Rédactrice : Christine M (Villeneuve d'Ascq – 59),

Relecture : Liliane B (SEL de Montpel - 34) et Elisabeth C (SEL Gabare – 33)

- Épluchage des patates pendant l'atelier : 4 volontaires (en fait il ne faut que les nettoyer) -.

Participants: 20

Historique :

Création de la « coordination des SEL » en 96 puis de « SEL'idaire ».

Expérimentation permanente due aux différences entre les SEL (ce qui en fait autant la richesse que les difficultés).

Ainsi donc SEL'idaire ne peut pas être « représentatif » de tous les SEL.

Après des débats houleux, le « Souffle des Vans » rétablit un calme relatif. SEL'idaire est géré en collégialité : 6 co-présidents et fonctionne avec des listes de diffusion.

2002 : question de la répartition des actions, modification des statuts : pas sur le but, mais pour un fonctionnement simplifié.

Fonctionnement :

Ateliers :regroupement de personnes selistes de SEL

AG des SEL par correspondance.

1/ Atelier logistique: essentiel de l'activité de SEL'idaire.

2/ Route des SEL, la Route des Stages, systémique, JEU, International; ces ateliers sont coordonnés par le CA:Conseil d'Animation = 10 représentants: 5 logistique -5 des autres ateliers.

3/ Comité de SEL'idaire: pour veiller au bon fonctionnement du CA, valider les ateliers; sert de contre-pouvoir.

Les nouveaux statuts favorisent la démocratie participative, ouverte à tous les selistes.

La nouvelle charte de SEL'idaire a été adoptée et approuvée par les SEL.

Discussion sur: « comment se faire mieux connaître? » oui, non.

Les échanges = les résultats de l'enquête (automne 2005) apportent de nombreux éclairages sur les selistes et leurs attentes, désirs etc...

On n'est pas dans un SEL que pour faire des échanges, que du relationnel ou que du militantisme.

L'importance de l'une ou de l'autre option est liée au SEL lui même et à ce qu'il vit à ce moment là.

De quoi SEL'idaire a-t-il besoin?

- de jeunes,
- de participants aux ateliers,
- de personnes venant s'investir
- de lecteurs et de correcteurs de la Lettre,

La question se pose pour le remplacement des membres du Comité de SEL'idaire.

Philippe Binder évoque son « futur départ » et comment d'abord l'envisager, pour mettre en place les modalités de changement et pour le « recrutement » de nouveaux membres.

Quelques lectures de « perles » et réponses apportées par notre si sympathique secrétaire Christine.

Beaucoup d'échanges sur les techniques informatiques (je baille ).

Liliane B du SEL de Montpellier rejoint l'équipe avec des propositions intéressantes et 2 personnes sont cooptées par le Comité de SEL'idaire. Dominique D, UniverSEL et Camilla R, SEL du Senonais 89.

Sur le départ d'Alain B plusieurs avis convergent :

L'a-t-on écouté? Avec une patience infinie, il a assuré beaucoup et aurait eu besoin d'être soutenu. Marcelo va revenir.

Il y a une prise de conscience au sein de SEL'idaire sur les effets qu'ont une surcharge de travail pour un(e) responsable qui ne peut ou ne veut demander « à temps » de l'aide, et s'y épuise, puis disparaît. Même si l'aide survient, il est généralement déjà trop tard.

Réponses :

1/ souhait d'un suppléant (à recruter)

2/ fichiers archives à mettre en commun

3/ formation à la délégation.

5) Atelier «Route des Stages et des échanges extraordinaires» le mardi 22 août 2006

Animateurs : Roland (SEL Gabare - 33) et Muriel (SEL du Perche – 61)
Secrétaire de séance : Jean (SEL de Lure - 70)
Rédacteur et compléments : Roland
Relecture : Elisabeth

Une vingtaine de participants

Définition de la Route des Stages

Roland rappelle le but de la Route des Stages et des échanges extraordinaires.

Le concept est né aux Rencontres InterSEL de Salvagnac en 1999. Il a été effectif en 2000, dans le but de faire des formations, revivre des vieux métiers ou dans l'idée de trouver ce qui n'existe pas dans son SEL : objet, services, choses rares ou extraordinaires.

Fonctionnement :

La Route des Stages est un atelier de SEL'idaire, qui n'est pas une association de type loi 1901 et qui fonctionne sans bureaucratie, ni trésorerie, uniquement sur Internet sur le site «<http://route.stages.free.fr>» et sur une liste de diffusion «route-stages@yahoogroupes.fr».

C'est un réseau de personnes inscrites, qui fonctionne de façon gratuite, uniquement par Internet ou via des correspondants qui font circuler l'information dans leur SEL.

Les offres et les demandes constituent le catalogue. Celui-ci se veut interactif par l'intervention rapide du modérateur et dynamique par la mise à jour en temps réel des annonces, faites par chaque annonceur directement sur le catalogue interactif sur le site de la Route des Stages et des échanges extraordinaires. Chaque nouvelle annonce mise sur le catalogue est envoyée automatiquement en temps réel sur la liste.

Il n'existe plus de catalogue papier. Un extrait du catalogue est distribué lors de cette réunion (édité à chaque InterSEL national), complété par des additifs mensuels envoyés sur la liste Route des Stages et destinés à alimenter les catalogues de chaque SEL.

Les participants à un stage sont invités à envoyer leurs témoignages (favorables ou défavorables) sur la liste. Avec le nouveau catalogue interactif, les annonces à dates libres, sont annulées au bout d'un an après un rappel par email à l'annonceur, sauf manifestation des intéressés et les annonces à dates fixes sont annulées dès que la date est passée.

A titre d'exemple on trouve : sorties botaniques, utilisation de plantes médicinales, faire des filets noués.

Le catalogue dynamique

Le catalogue dynamique interactif et vivant, dit « Routard » a été créé par Valérie (DionysSEL) avec le groupe de travail qui a élaboré son fonctionnement (Roland, Jean Luc et Thierry). Ce catalogue a été fait sous la programmation PHP et fonctionne depuis 2005.

Pour accéder au catalogue dynamique, il faut taper « route.stages.free.fr/catalogue ». Une fenêtre vous demande d'établir un profil avec un identifiant et un mot de passe (il vous est personnel, chacun doit le noter pour s'en souvenir). Ensuite vous devez entrer vos nom, adresse, courriel, téléphone. Vous pouvez faire figurer vos propositions de stages directement sur le catalogue. Pour figurer sur le catalogue il faut que votre inscription soit certifiée par l'administrateur de la route des stages, qui vérifie si cette inscription émane d'un seliste et si elle correspond à l'éthique des SEL.

C'est l'organisateur du stage qui donne ses dates et les conditions de l'organisation de son stage. L'intérêt du catalogue dynamique est d'entrer directement vos propositions de stages en ligne, ce qui est un important progrès.

Rôle du correspondant

C'est une personne volontaire qui centralise les listes d'annonces de stage (catalogue) et qui les diffuse à son SEL. Il fait aussi la promotion de la Route des Stages et des échanges extraordinaires dans son SEL.

Modalités d'inscription :

Appartenir à un SEL ou au Jardin d'Echange UniverSEL (JEU), adhérer à la liste de diffusion (gratuit). Une fois votre inscription validée par le modérateur, vous pouvez si vous le souhaitez rédiger votre fiche de stage, en précisant si ce stage est à date fixe ou à date libre. Cette 2nde option est valable un an.

S'il s'agit d'un stage en co-animation (lorsque plusieurs personnes souhaitent organiser le même stage), il est aussi possible de l'indiquer.

Le coût du stage doit être clairement annoncé. Les € sont interdits sauf si des achats matériels sont nécessaires (location salle, matériel etc..). Seule la charte sert de règle, depuis début 2006 elle apparaît en option au début du formulaire de saisie d'un stage. L'engagement moral n'étant pas toujours respecté, certaines garanties sont recommandées (chèque caution en euro à l'inscription à un stage, qui est rendu au début du stage et conservé s'il y a désistement au dernier moment.

L'annonce est publiée également dans le Bulletin Mensuel de SEL'idaire par le biais des récapitulatifs mensuels.

Bilan 2005 - 2006 :

En août 2006 il y a 326 abonnés sur la liste de la Route des Stages. En un an les abonnés ont reçu 151 messages, il y a eu 130 annonces publiées sur le catalogue (75 en cours) et 112 routards certifiés sur le site. Très peu de témoignages ont été envoyés sur la liste, ce manque de retours d'informations est dommage.

A la fin de cette présentation, l'assemblée a pu poser des questions pratiques.

Echange : Le stagiaire doit prendre ses dispositions pour l'échange de grains InterSEL, pour tout règlement hors euros. Le contact direct avec la personne qui propose le stage est primordial, il faut bien s'entendre à l'avance sur la manière dont se déroule l'échange ainsi que les conditions du règlement.

Autres possibilités : On peut utiliser la Route des Stages et des échanges extraordinaires pour faire partie d'un groupe (ex : balade en montagne) ou organiser un stage en co-animation (chaque participant assure une partie de la formation). On peut aussi proposer de faire habiter sa maison pendant qu'on s'absente, par quelqu'un qui s'occupera des animaux et des plantes de la maison. On peut aussi l'utiliser pour des échanges de maisons, d'appartements, etc... Mais aussi tout ce que vous ne trouvez pas dans votre SEL !

Estelle qui est allée voir le site interactif, nous rapporte que le catalogue est très lisible et ergonomique. Après de nombreuses tentatives elle a pu enfin mettre des annonces. Elle a été ravie de voir la richesse des nombreuses propositions de stages et la simplicité de la formule.

Dominique B. d'Alès nous propose des échanges de graines par l'intermédiaire de la Route des Stages (diggers des bois et des près).

Le nom «Route des Stages» n'est pas adapté à la diversité des échanges possibles (en fait tout ce qu'on ne trouve pas dans son propre SEL), mais on n'a toujours pas trouvé le titre idéal. Si vous avez des idées ... faites nous signe !

Tous les présents désirant s'inscrire sur la liste ou comme correspondants sont invités à le faire, une feuille d'inscription circule.

Modérateur de la liste : Roland (SEL Gabare - 33)

Coordinatrice Catalogue : Valérie (SEL 93)

Adresses Internet Route des Stages utiles :

Pour tout contact un seul email : route.stages@free.fr

Site: <http://route.stages.free.fr>

Catalogue: <http://route.stages.free.fr/catalogue/>

Liste de diffusion : route-stages@yahogroupes.fr

Sites amis

<http://www.selidaire.org/spip/>

<http://transversel.apinc.org/>



soirée picarde

6) Atelier «Internet» le mardi 22 août 2006

Animateur : Daniel D (SEL 24Terre)
Secrétaire de séance : Manuel (Blois – 41)
Rédacteur : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

10 participants à cet atelier.

L'historique du site Internet de SEL'idaire est fait.

Les hébergeurs du site sont Globenet et Apinc pour un coût de 150 euros par an environ.

Proposition de Philippe (SEL de Besançon) : adresse de SEL e.mail sur selidaire.org

Présentation du site de SEL'idaire :

- Page d'accueil
- Saisie interactive de l'agenda de SEL'idaire avec un mot de passe pour chaque SEL
- Actuellement 850 pages HTML environ sur le selidaire.org.
- Le moteur de recherche est à agrandir

Demande de Philippe : indiquer le volume d'octets des articles à télécharger.

Contact TransverSEL explication – compte rendu

Présentation et explication sur le WiKi

Présentation des listes de SEL'idaire

- Pour s'inscrire par exemple sur selidaire-internet@yahoogrpoues.fr, il faut envoyer un mail vide à : selidaire-internet-subscribe@ yahoogroupes.fr



Atelier Internet

7) Conseil d'Animation de SEL'idaire le mercredi 23 août 2006

Secrétaire de séance : Élisabeth C (SEL Gabare – 33)
avec l'aide de relecture de : Christine M (Villeneuve d'Ascq – 59),
Philippe (SEL de Besançon - 25) et Gabrielle (SEL de Rennes - 35)

Présents au CA

Logistique : Christine MASOUNABE, Françoise MARECHAL, Manuel AURAT
Route des Stages : Muriel BANSARD
Route des SEL : Elisabeth CARBONE
International : Daniel DELARASSE
JEU : Marine PONTOISE

Soit SEPT membres sur DIX en exercice, ce qui rend valide les décisions prises.

Déléguée par le CS : Gabrielle LEININGER

Absents

Systémique : Ernesto SALAZAR
Logistique : 2 représentants

Cette réunion du CA s'est faite entre les membres du CA avec des selistes autour qui ont pu assister mais ne sont pas intervenus et en particulier en présence de Liliane, seliste de Montpellier ("qui nous teste et que nous testons !" pour éventuellement travailler ensemble), qui nous donnera ses impressions en fin de CA (voir à la fin de ce compte rendu). La réunion était en effet précédée de deux autres, le dimanche et le lundi, où la présentation de SEL'idaire et de ses instances avait été développée en réponse à toutes les questions posées par les participants aux rencontres.

Nous avons discuté des premiers points de l'ordre du jour, mais pas beaucoup avancé.... Par contre il y a eu plusieurs ateliers ensuite où d'autres questions à l'ordre du jour ont été débattues avec les selistes présents ce qui a permis de faire évoluer plusieurs points (voir au moins les comptes rendus logistique, communication et avenir/organisation de SEL'idaire. Ces diverses propositions seront à analyser et à décider, éventuellement voter par le CA dans les jours ou les semaines à venir.

Les premiers points à l'ordre du jour et les propositions de Xavier et Liliane (CrocoSEL - 13) sont lus (résumés en gras dans le texte ci-dessous).

I - RÉORGANISATION DE SEL'idaire

1 - L'avenir de SEL'idaire : Comment SEL'idaire peut mieux atteindre ses objectifs en 2006 ? Comment améliorer, renforcer, le rôle de SEL'idaire ? Faut-il réorganiser SEL'idaire autrement ?

- Procédure de vote pour l'AG : contestable.

Non discuté.

- Les cotisants (donc les utilisateurs) doivent avoir un "droit de regard" sur les orientations de SEL'idaire. Cela ne pourrait-il pas être le rôle du Comité de SEL'idaire, qui serait alors, composé - au moins pour partie de personnes choisies par les SEL?

Mais C'EST le rôle du Comité !!! Comité composé de selistes qui ont envie d'en faire partie et non choisis par les SEL.

Pour la cohérence de l'article 1 ("Sont bénéficiaires des activités de SEL'idaire tous les Sel et leurs membres, adhérents ou non à SEL'idaire"). Nécessaire de modifier l'article 5 ("Adhérents") en distinguant :

*** des membres actifs: ceux qui font le travail**

*** et des membres adhérents : les SEL qui utilisent les prestations fournies par l'association**

Ceci permettrait également de montrer concrètement que SEL'idaire n'est pas une coordination, encore moins une fédération des SEL

A l'unanimité, cette proposition est refusée au motif qu'une telle distinction des membres actifs ouvre la porte à une interprétation du type membre actif = gourou.

Le problème du cumul des fonctions et notion de rotation des responsabilités fondamentale

Trésorerie : problème au moins avec la poste où nous avons les comptes pour changer de trésorier, car il faut le nom et signature de chaque co-président (6 personnes). Non débattu, à faire.

Il y a une seule personne mandatée pour l'instant pour le compte postal, la deuxième sera Elisabeth Carbone qui fera les démarches puisque le compte est à Bordeaux où elle habite. Adopté à l'unanimité.

Proposition : mettre un point au RI avec une limite de mandat à 3 ans dont 6 mois de passation des fonctions. Demander l'avis du CS.

Délégués régionaux des SEL cotisants qui seraient membres du CA de SEL'idaire.

Cela deviendrait alors une fédération, un système pyramidal, ce que justement les SEL et SEL'idaire ne veulent pas !

Inciter plutôt chaque SEL à avoir au moins une personne qui vienne aux Rencontres nationales.

SEL'idaire est bancal quelque part, mais cahin-caha s'est installée, existe bel et bien et s'améliore continuellement ! Néanmoins elle donne elle-même parfois de fausses infos sur ce qu'est SEL'idaire...

Améliorer oui, mais pas tout refondre.

Agence = professionnels

SEL'idaire, qu'est ce que c'est ? Une association qui veut promouvoir les SEL.

2 – Trouver des bénévoles ou embaucher ?

Embaucher : c'est non !

3 - Proposition de Rita sur l'organisationnel de l'atelier logistique

L'atelier logistique, c'est plein de petits ateliers qui ont été regroupés en un seul suite à l'InterSEL d'Arbusigny (2002).

Comment coordonner Échanges-La Lettre (ELL), le BMS, le site ? Faire un seul comité de rédaction des publications (prévu par l'article 7 du RI) avec une adresse mail qui serait communiquée largement à tous et à laquelle les personnes enverraient tous les textes à publier. À ce comité de distribuer ensuite ces textes vers l'un, l'autre ou plusieurs moyens de communication. Comment faire le lien avec TransverSEL ? Créer une liste de discussion de ce comité.

Ce point sera rediscuté au cours de l'atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" le vendredi 25, voir compte rendu.

II - GESTION ET MODÉRATION DES LISTES SELIDAIRE

- **Modérateurs, nétiquette, charte,...**

Charte à améliorer et faire proposition au CA pour vote. 2 propriétaires par liste obligatoirement.

Tous les modérateurs devraient être sur la liste selidaire-internet.

- **Utiliser les débats de la liste selidaire-débats pour avancer sur les questions à SEL'idaire**

Non discuté

- **Demande de la création d'une activité gestion des listes selidaire au sein de la logistique**

Non discuté

III - PROCHAINES RÉUNIONS DU CA - PRÉVOIR DES DATES FIXES POUR LES PROCHAINES ?

Dates fixes décidées : Toussaint et 1^{er} mai

Lieu pour Toussaint 2006 : à Vauvert chez André Miard (rediscuté par la suite, peut être à Blois car beaucoup de membres du CA sont dans le nord... Muriel se charge de voir si elle trouve quelque chose)

Pour 1^{er} mai 2007 : l'Escudeyrie dans le Lot est proposé (voir avec Jérôme Salès qui se chargera de voir si c'est possible et réservera)

IV - PRÉVISION DES THÈMES DE DOSSIERS POUR ÉCHANGES-LA LETTRE

* **SEL et citoyenneté / automne**

* **L'intelligence collective / hiver 2007**

Printemps 2007

* **Proposition d'un dossier par Philippe (SEL de Besançon) le 6 Nov 2005 : « comment promouvoir les SEL et faciliter leur développement en 2006 ? »** en changer la date ! Et peut être le titre (publication de réflexions individuelles ou collectives pouvant déboucher sur des décisions).

V - ACTIVITÉ SME

Non discuté.

VI - CS

- **Où en est la validation des ateliers ?**

- **2 questions posées par le CA de janvier 2006 sont toujours sans aucune réponse:**

* **L'atelier Rencontres annuelles n'aurait pas mieux sa place comme atelier transversal ?**

* **Demande de dissolution de l'atelier JEU.**

- **Le point par Gabrielle**

- **Proposition de Rita : En modifiant les statuts, le Comité de SEL'idaire pourrait prendre en main d'être le coordinateur des activités SELidaire.**

- **Question de Xavier : Comment le CS peut intervenir en cas de conflits avec le CA ?**

Non discuté. Un atelier animé par Philippe et Roland a eu lieu le dimanche 20, voir compte rendu.

VII - ATTAQUE CONTRE LES SEL ET TROC SERVICE : PLAINTÉ OU NON ?

Non discuté. Un atelier «juridique» animé par Françoise a eu lieu le samedi 26, voir compte rendu.

VII - ATELIER JEU

Non discuté

VIII - ATELIER SYSTEMIQUE

Non discuté

IX - ATELIER INTERNATIONAL

Non discuté. Atelier le jeudi 24 animé par Daniel, voir compte rendu.

X - ATELIER LOGISTIQUE

- **Activité secrétariat (le point par Christine, téléphone, problème préfecture...Marco réintégré au CA ?)**

Non vu au CA mais débattu au cours de l'atelier logistique du mercredi 23, voir compte rendu.

- **Représentant de l'atelier JEU ?**

Marine sera remplacée par Marco, qui devra rechercher un suppléant au sein de l'atelier.

- **Activité trésorerie (le point par la Framboise)**

Non vu au CA mais au cours de l'atelier logistique du mercredi 23, puis revu au cours de l'atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" le vendredi 25, voir comptes rendus de ces ateliers.

Après le vote de l'AG si la proposition de contribution SEL'idaire est acceptée, définir les tâches à rétribuer. Dans la prochaine Lettre ? Qui s'en occupe ? Et qui prendra ensuite en charge l'animation et la synthèse de ce point ?

Non vu.

- **Activité Internet (le point par ? Qui est responsable de l'activité Internet ? A t il été créé une rubrique «décisions du CA» sur le site de SEL'idaire ? Publié le rôle du représentant d'atelier à SEL'idaire sur le site ? Corrigé sur le site la distinction activité/atelier ? CNIL ?**

Non vu, discuté au cours de l'atelier logistique du mercredi 23, voir compte rendu. Atelier sur ce thème le mardi 22, voir compte rendu.

Décider du délai de parution des articles "critiques" proposés à la validation. Problème de modifications qui sont faites sur le site, sans en informer par l'intermédiaire de la liste selidaire-internet le comité de publication et ceux qui y sont inscrits

Non vu. Voir à ce sujet la proposition de création d'un comité de rédaction des publications de SEL'idaire – atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" du vendredi 25.

- **Activité ELL**

Expédition papier de la Lettre : la Framboise souhaite "passer le flambeau" pour la fin de cette année

Michèle L prend-elle le relais ?

La Framboise finalement trouve que ce n'est pas tant de boulot que ça ! Souhaite juste ne plus s'occuper de l'expédition de la Lettre de Printemps qui se fait à tous les SEL. Elle peut expédier le tout à une personne qui la prendrait en charge.

Qui et comment relancer les ateliers pour qu'ils fassent des comptes rendus de leur activité ?

Non vu

- **Activité BMS (le point par Rita, démission de Marco, Rita se retrouve seule, il n'y a pas de Comité de rédaction du BMS)**

Point non vu. Voir la création nécessaire d'un comité de rédaction des publications de SEL'idaire au cours de l'atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" le vendredi 25 août, voir compte rendu.

- **Activité Rencontres annuelles [le point par ? Confirmer la participation au CA, après septembre 2006 d'Albert (Potes-en-SEL - 80)]**

Non vu - Voir la création nécessaire d'une liste 'selidaire-logistique' au cours de l'atelier logistique du mercredi 23 - voir compte rendu.

La somme d'argent des Rencontres est transmise d'un SEL à un autre SEL, donc dort entre 2 InterSEL... : Nef ?

Les films des Rencontres annuelles de Gap de René.

Point vu au cours de l'atelier logistique du 23 08 06 et rediscuté au cours de l'atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" le vendredi 25, voir comptes rendus.

- **Activité salons et manifestations (Le point par ?)**

Non discuté

Réfléchir au contenu d'un support de communication pour SEL'idaire pour les salons/forums des SEL dans leurs régions afin de présenter ce qu'est SEL'idaire sur leurs stands :

Présence de SEL'idaire dans les salons ? NON ! Mais aide de SEL'idaire aux SEL qui souhaitent participer à des salons.

Discussion sur ce point au cours de l'atelier "SEL'idaire – avenir/organisation" le vendredi 25.

- **Activité aide juridique**

Atelier samedi 26, voir compte rendu.

XI - ATELIER ROUTE DES STAGES

Non discuté. Atelier animé par Roland (SEL Gabare - 33) le mardi 22.

XII - ATELIER ROUTE DES SEL

Non discuté. Atelier animé par Roland et Elisabeth (SEL Gabare - 33) le dimanche 20.

XIII - ATELIER EN DEMANDE DE VALIDATION

- ATELIER TRANSVERSEL

Non discuté

- ATELIER SEL'IDÉES

Non discuté

- MOYENS D'ÉCHANGE

Le point est fait par Elisabeth et Roland pendant l'atelier «monnaie» le lundi 21.

XIV - JEU TERRIEN

Le point est fait par Elisabeth pendant le forum JEU Terrien le mercredi 22, voir compte rendu.

XV - Questions diverses

Question de Dominique (UniverSEL - 92), transmise par Gabrielle : se rattacher à Alliance ? Ce n'est pas du tout envisagé.

OBSERVATION À CHAUD DU CA PAR LILIANE (SEL de Montpellier)

Rappel préalable, ce qui suit n'est qu'un ressenti à chaud, n'est absolument pas une critique objective. Elle n'est pas non plus un jugement de valeurs, mais simplement une "alerte", un point de passage, une base sur lesquels, il est possible de travailler en commun si vous le désirez, Ainsi voici quelques points que j'ai notés en style télégraphique et qui peuvent rendre plus difficile le fait d'"Avancer ensemble"

Confusion entre structure et fonctionnement (ex: implication soutien SEL / coordination / jeu)
confusion entre le sens et le cadre.

faible visibilité des définition des périmètres des entités (ateliers ou personnes) et espaces de liberté associés

faible visibilité du QQCOQP des actions (Qui, Quoi, Comment, Ou, Quand, Pourquoi)

pas de dynamique "gagnant - gagnant"

confusion entre dysfonctionnements structurels / fonctionnels / et dus à une personne (reproductivité)

danger résultant de correctifs au coup par coup et au dernier parlant et fait par des individualités

faible visibilité sur le lien efficacité/liberté

désir de bien faire toujours présent

Peur d'une prise de pouvoir trop forte et pénalisante.

se mettre à la place de l'autre ou respect de l'autre : un peu faible

Attention aux affirmations et aux certitudes.

pb culturel

À votre disposition pour compléter ou expliciter

Liliane sellienne de <http://SELDemontpellier.skynetblogs.be/>



Description de SEL'idaire

8) Atelier «Logistique de SEL'idaire (critiques/suggestions au secrétariat)» le mercredi 23 août 2006

Secrétaire de séance : Élisabeth C (SEL Gabare – 33)
avec l'aide de relecture de : Christine M (Villeneuve d'Ascq – 59),
Philippe (SEL de Besançon - 25) et Gabrielle (SEL de Rennes - 35)

Pendant cet atelier nous reprenons quelques points du CA non traités pendant celui-ci. Mais même si la plupart des membres du CA sont présents, la plupart des propositions émises ici sont à rediscuter et approfondir par le CA, éventuellement à voter.

• X - ATELIER LOGISTIQUE

Activité Rencontres annuelles

Les films des Rencontres Annuelles de Gap

Décision de ne rembourser les frais vidéos de René que lorsqu'il aura donné celles de l'an dernier qu'on lui a payées.

Activité trésorerie

- Le point trésorerie par la Framboise

- Demande de fixer l'année comptable avec sa fin juste avant les Rencontres nationales et de mettre ce point au RI.

- La cotisation des SEL est rediscutée (déjà discutée au dernier CA de SEL'idaire le 22 01 2006 à Rémalard : Décision prise : petit SEL (<20) : 7,50 euros ; moyen SEL (>20 et <80) : 10 euros ; gros SEL (>80) : 15 euros (ou 1 euro / 5 adhérents). Cette proposition devait paraître dans la Lettre de printemps pour vote de l'AG, mais cela a été oublié)

Nouvelle proposition à confirmer par le CA et à proposer ensuite au vote de l'AG (cette proposition s'est construite avec les selistes présents à cet atelier) : **2 euros par tranche de 10 adhérents** (ou 15 unités pour les SEL qui fonctionnent sans euros).

- Une cotisation à SEL'idaire en unités ?

Au dernier CA de SEL'idaire le 22 01 2006 à Rémalard, le CA a prévu une «contribution solidaire à SEL'idaire» en unités des SEL cotisants. Cette contribution demandée serait de 10 unités SEL (correspondant à 10 min) par adhérent du SEL et par an (en plus de la cotisation de base en euros). La proposition au vote à l'AG n'a pas été faite non plus.

Manuel se charge de rédiger le vote à proposer à l'AG pour la prochaine Lettre.

- Que faire des unités SEL de SEL'idaire ?

«Cette contribution rétribuerait les nuitées pour les membres du CA pendant les réunions, les bénévoles tenant les stands SEL'idaire sur les salons, la gestion des listes SEL'idaire et diverses autres activités SEL'idaire à définir après vote de l'AG si la proposition est acceptée. » Extrait du dernier CA

(NDLR : au cours du CA de SEL'idaire le 23 08 06, nous avons dit : «Présence de SEL'idaire dans les salons ? NON ! Mais aide de SEL'idaire aux SEL qui souhaitent participer à des salons», donc dans ce cas il faut enlever «les bénévoles tenant les stands SEL'idaire sur les salons» de la phrase précédente !)

Il faudra ensuite proposer au vote de l'AG ce que l'on souhaite rétribuer avec ces grains de SEL : peut être rétribuer la tenue de stands SEL par les bénévoles qui le demanderaient.

- **Le CA se questionne sur le respect de la charte** concernant le "territoire de proximité" des SEL par Internet (SEL des InterSEListes, SEL nomade, SEL Terre,...)".

- **La création d'une liste logistique** s'impose pour soulager la liste du CA qui déborde de courriels. L'inscription sur celle-ci serait proposée à tous les participants aux activités logistiques : secrétariat, courrier, trésorerie, documentation, publications, Internet, aides diverses (rencontres, animations, informatique, juridique). Elle sera ouverte (avec modération) aux non-abonnés. Son objet est le travail et la discussion concernant la coordination des activités logistiques de SEL'idaire, et notamment la désignation des représentants au CA de l'atelier LOGISTIQUE qui regroupe toutes ces activités . Elle ne remplace pas les listes spécifiques ('secretariat', 'comite-de-redaction', 'SEL-mode-demploi', 'lettre-echanges','bulletin', 'internet', 'rencontres-annuelles', 'animations', 'aide-informatique', 'aide-juridique', etc...). 2 propriétaires sont nécessaires : Manuel et André (SEL de Petite Camargue) sont d'accord. 2 modérateurs au moins : Christine, et manuel demandera à Cat et Xavier s'ils sont d'accord.

Activité secrétariat

- Le point par Christine de ses activités.

Christine nous explique ce qu'est la liste TSSS sur laquelle sont Rita, Christine, Framboise et Cat. Il s'agit de la mise à jour de la liste des SEL.

Cette liste des SEL est en pdf sur le site, demande est faite de la mettre en doc afin que les personnes puissent facilement en extraire ce qui les concerne.

Préciser que cette liste est confidentielle. Christine nous confirme que la demande des SEL qui ne veulent pas que leur adresse postale soit publiée est respectée.

- La liste secrétariat reçoit énormément de pourriels, que faire ?

Christine inscrira Elisabeth comme modératrice avec tous les droits le temps qu'elle ferme la liste aux non abonnés puis ensuite l'enlèvera. (Les personnes écrivent à l'adresse secretariat@selidaire.org dont les courriels sont redirigés sur la liste 'secretariat')

(NDLR le problème des pourriels a été réglé autrement à ce jour)

- Téléphone

Celui-ci ne se révèle finalement pas indispensable pour l'instant et de toutes façons, personne ne veut se charger de répondre au téléphone !

- Problème préfecture... Marco réintégré au CA ? Représentant de l'atelier JEU ?

Envoyer à Marco le rôle du représentant d'atelier au CA de SEL'idaire.

Problèmes des représentants d'ateliers membres du CA :

Normalement 5 membres du CA sont représentants d'ateliers transversaux et 5 de l'atelier logistique.

Mais, en ce qui concerne les ateliers transversaux, il y en a 3 de connus (RdS, RdSt et International), Pour les ateliers Jeu et Systémique, le choix des représentants n'est pas très clair...

Quand à l'atelier logistique : 3 sont connus (Christine, Framboise et Manuel, ensuite on ne sait pas trop... Cat pour l'activité Internet ? Albert pour l'activité Rencontres Annuelles ? Rita pour le BMS ? Comment sont choisis les représentants de la logistique ? C'est un peu le flou...

Proposition : au sein de l'atelier logistique, et donc à partir des personnes inscrites sur la liste logistique (à créer - voir plus haut), élection des personnes volontaires pour représenter cet atelier au CA. Nombre de personnes à choisir égal au nombre d'ateliers transversaux. Renouvelables tous les ans.

Proposition en ce qui concerne la représentation légale de SEL'idaire :

Les personnes de l'atelier logistique élues membres du CA sont appelées à représenter SEL'idaire.

Activité Internet

- Le point par ? Qui est responsable de l'activité Internet ? Est-ce toujours Cat ?

Personne de l'atelier logistique ne sait le dire précisément.

Les 3 fondateurs de cette liste sont : Daniel, Catherine, Thierry

- A-t-il été

* **créé une rubrique «décisions du CA» sur le site de SEL'idaire ?**

* **publié le rôle du représentant d'atelier à SEL'idaire sur le site ?**

* **corrigé sur le site la distinction activité/atelier ?**

Personne ne sait répondre à ces questions...

Francis du BeauSEL (Carpentras) est intéressé par l'activité Internet et propose ses services.

- CNIL

La déclaration n'est plus nécessaire.

- Décider du délai de parution des articles "critiques" proposés à la validation

Non discuté

- Problème de modifications qui sont faites sur le site, sans en informer par l'intermédiaire de la liste selidaire-internet le comité de publication et ceux qui y sont inscrits

Non discuté

Activité ELL

- Qui et comment relancer les ateliers pour qu'ils fassent des comptes rendus de leur activité ?

Non discuté

- La décision d'organisation du dernier CA de SEL'idaire de Rémalard ne va pas !

Le BAT doit être donné à la fin car il ne comprend pas seulement le sens des textes mais aussi la mise en page et la vérification que les orientations du CA sont bien tenues...

Rappel de la décision (extrait du CR de ce CA) :

1) :Le CA choisit le (les) dossier(s) à préparer ;

2) André (et d'autres – c'est le comité de rédaction) trouvent les textes ou/et des auteurs et leur donne des délais et la taille possible de ces textes

3) Le Comité de rédaction envoie les textes, ainsi que le sommaire et l'édito (donc avant la mise en page, ce qui simplifie le travail de Manuel), sur la liste CA pour regard du CA et BAT, ceci 3 semaines au moins avant la parution. Le BAT, c'est Elisabeth et/ou Christine pour la Lettre de Printemps, puis Elisabeth et/ou Muriel pour la suivante (et on alterne ainsi de suite à chaque fois) ;

4) Manuel (c'est le comité de fabrication) fait la mise en page,

5) Une dernière vérification est faite sur la liste de la Lettre avec la correction des fautes par Mylène ;

6) La Lettre, sous la forme du sommaire + une intro (extrait édito ou autre...) + le lien (accès au téléchargement / le site).est ensuite envoyée par Rita à tous les contacts email.

Nouvelle proposition :

1) Le CA choisit le (les) dossier(s) à préparer (c'est le CA qui, selon le RI (art. 6), "arrête le sommaire des publications").

2) Les textes sont préparés et discutés par le comité de rédaction sur la liste de la Lettre.

3) Ceux-ci sont envoyés à Manuel (c'est le secrétaire de fabrication) qui fait la mise en page.

4) La Lettre est envoyée à Mylène pour correction des fautes.

5) La Lettre est envoyée à Elisabeth et Christine ou Muriel qui vérifient seules si la Lettre respecte les attentes du CA, la lisibilité et donnent le BAT.

Activité BMS

Démission de Marco, Rita se retrouve seule, il n'y a pas de Comité de rédaction du BMS.

La ligne du BMS est définie par le CA. Revoir les orientations du CA prises ultérieurement par échanges de courriels sur la liste CA. Le CA avait demandé à ce que le BMS soit sans fioriture et court.

9) Atelier «International» le jeudi 24 août 2006

Animateur Daniel D (SEL 24 et SEL Gabarre 33)

Rédacteur : Marine P (SEL Libourne 33)

environ 20 participants

Deux espérantistes sont présents parmi nous. Daniel rappelle l'historique de cet Atelier International comme un des Ateliers transversaux de SELidaire, il en est le représentant, et aimerait passer le relais.

Liste de discussion : : SELidaire-atelier-international@yahoogroupes.fr

Cette liste est le support pour faire fonctionner cet Atelier.

But :

❖ rester en relation avec toutes les expériences au niveau planétaire ; exemple de Miguel, rencontré au FSE de St Denis, séliste Japonais qui a créé un site traitant des monnaies complémentaires

❖ c'est aussi pour échanger : exemple avec l'Allemagne qui a créé une monnaie le « Chiemgauer », sur Internet aussi. Des textes arrivent, mais souvent en langues étrangères, et sans possibilité de traduction.

Quelques contacts avec l'Espagne (Alicia à Gerone) et Balaguerre instituteur et agriculteur en Angleterre. Il y a besoin d'un développement plus important.

En Suisse le SEL est sponsorisé par la loterie nationale Suisse Romande, et ils éditent un petit journal tous les 2 mois qu'ils nous font parvenir.

Fonctionnement :

❖ se servir de la liste de discussion

❖ besoin de correspondants dans chaque pays

❖ besoin de traducteurs

❖ L'Espéranto* pourrait être une solution

André Miard (SEL Petite Camargue): rappelle un peu l'historique de cet Atelier « International » : aux rencontres annuelles des SEL à Arbusigny (près d'Annecy) il y a 4 ans, plusieurs pays étaient représentés (Suisse, Japon, Allemagne, Espagne...) et l'année suivante s'est tenu le Forum Social à Florence (Italie), avec la présence des SEL. La Route des SEL s'est un peu internationalisée grâce à cela. Mais le constat reste que les SEL étrangers ont peu utilisé la liste de discussion, et sont très peu venus ensuite aux autres rencontres InterSEL n'y étant pas forcément invités. Rien n'a été fait depuis, ni pub, ni invitations envoyées.

Albert Monti (Potes en SEL 80) : Pour l'instant les InterSEL ratissent large au niveau Régional, mais bien sûr il faut conserver et développer vers l'international.

Christiane (SEL de Paris) : On pourrait préparer un peu de documentation SEL pour la montrer à tous les voyageurs du monde, qui visitent notre pays à travers les réseaux d'hébergement SERVAS etc...

Daniel (24) : les LETS anglais mis en place par les services sociaux, ont peu de liens avec les SEL Français, et il n'y a pas encore eu de réunion commune.

Albert (80) : Dans les SEL Français, il y a aussi beaucoup de différences, et ça en fait la richesse. Donc avec les d'autres pays on peut aussi faire avec nos différences, et continuer à évoluer côte à côte.

Daniel (24) : Quelques expériences locales en Italie (Pantaleo Rizzo), et aussi en France (Niort), en lien avec les mairies. En Espagne les SEL ne marchent pas très bien. De plus il y a un manque de suite au niveau des Forum sociaux, les SEL doivent batailler pour s'y faire une petite place, il y a des problèmes financiers...

Christiane (SEL Paris) : apprécierait aussi qu'il y ait des échanges entre personnes en International, pas seulement la circulation de textes. Bien sûr tout est possible, il faut y travailler, inviter des SEL étrangers dans nos Rencontres InterSEL, nos B.L.E. etc...

Jean Cazenave (SEL Narbonne) : oui bonne idée, mais on sait pas très bien faire (à Narbonne), pour inviter des SEL Espagnols dans nos B.L.E.

René Lagadou : Bonne initiative des Espérantistes dans des Rencontres, exemple dans l'Hérault (Viol le Fort en 1998)

Albert (80) : peut-être le préparer 2 ans à l'avance, en invitant quelques sélistes étrangers

André (SEL Petite Camargue) : quelques sélistes en International envoient des mails (Turmel du Canada, un Australien...). Peuvent-ils être Personnes Ressource ?

Daniel répond qu'à priori non, car ces sélistes sont plutôt dans la vente de leurs bouquins, ils voyagent pour eux.

Marine (SEL Libourne 33) : Ces contacts très partiels semblent peu fiables pour l'instant. Il faudrait reprendre contact, consolider ces liens en sommeil actuellement, et peut-être, comme le dit Albert travailler la question sur 2 ans

Christiane (SEL Paris) : pense qu'il y a suffisamment de sélistes à Paris pour s'occuper de cela, avec le soutien en unités SEL pour rétribuer le travail et les bonnes volontés. (pour les traductions par exemple)

Albert (80) : se met à l'esperanto, outil très, très utile. Comment réfléchir et communiquer en esperanto. Un atelier esperanto est prévu cet après-midi.
Il faut trouver des volontaires qui se sentent impliqués.

Christiane (SEL Paris) : Idée de désigner des correspondants « International » dans les SEL qui le veulent. Et en faire écho par écrit dans la Lettre de Sélidaire, en diffusant largement l'information.

Albert (80) : aujourd'hui plusieurs pistes d'information, B.M.S., et Lettre de Sélidaire. Sélidaire pourrait remanier les écrits pour les rendre plus lisibles et digestes pour tous.

Claudine (SEL Paris) : a quelques contacts avec Florence en Italie. Pourrait les réactualiser...

André (Petite Camargue) ; doit pouvoir retrouver les adresses des Sélistes étrangers qui étaient venus à Arbusigny (74) en 2002 et à Salvagnac (81) en 2003.

Albert (80) : aimerait aussi participer aux Rencontres Nationales des SEL étrangers ; il faudrait essayer d'obtenir le calendrier des Rencontres SEL en International.

* l'Esperanto est reconnu par nous tous comme moyen incontournable d'échange international, une information sera faite avant la fin 2006 sur notre site Selidaire.org

Une liste circule pour que les Sélistes présents intéressés par ce sujet, s'inscrivent sur la liste de diffusion Atelier INTERNATIONAL (Liste remise à Daniel D)



Le chtio cadeau

10) Atelier SEL'idaire communication le jeudi 24 août 2006

Animation : La Framboise (Potes en SEL - Amiens)
Rédactrice : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Secrétaire de séance : Marine P. (Libourne - 33)
Relecture : Mylène R. (SEL en Puisaye – 58)

Après avoir fêté les 50 ans de La Framboise et le mariage d'Elisabeth et Roland avec un super gâteau et du champagne : «frugal l'InterSEL !» dit Nicole, «que nenni !» répond Marine.

Framboise a plastifié des articles de presse, que l'on peut utiliser quand un SEL est présent dans un salon ou quand on a besoin d'informer les publics ou nouveaux adhérents.

Plusieurs jeux circulent et circuleront sur demande à La Framboise (format A3 couleur !)

Comment SEL'idaire communique-t-il avec les SEL ?

A l'aide :

- de son site ;
- de la Lettre Echange ;
- du BMS (Bulletin Mensuel de SEL'idaire) ;
- du SME (SEL Mode d'Emploi).

BMS et Lettre de SEL'idaire : la différence entre les 2

- BMS : uniquement envoyé par Internet, il peut être chargé sous différents formats ; mensuel ; contient des infos sur le court et moyen terme : annonces de BLE, agendas, nouveaux SEL, etc...

Beaucoup de SEL affirment que cette documentation est plutôt rébarbative et en fait peu lue.

- La Lettre Echange : 3 par an, diffusée en version papier sur demande aux SEL, avec articles de fond et un dossier thématique à chaque fois. Demande est faite de la rendre plus lisible, sans trop de termes savants.

Dans beaucoup de SEL, la Lettre de SEL'idaire est rangée dans un classeur et donc peu lue.

C'est le rôle des correspondants «communication» de chaque SEL, de diffuser auprès de tous.

Au SEL Gabare (33), ils ont offert un chtioto cado, à ceux qui ont lu leur bulletin ! Résultat : sur 200 adhérents, seulement 36 ont répondu... Conclusion : très peu de gens lisent les infos...

Domage que le site de SEL'idaire n'ait pas tenu à jour l'avancé des préparatif de cet InterSEL : certains selistes auraient pu aider à la logistique. C'est une décision des Potes en SEL : ils ont cessé de communiquer en mars (à la suite des critiques peu constructives).

Question : Comment faire connaître une info ?

Envoyer au secrétariat de SEL'idaire ou demander le mot de passe du site de SEL'idaire pour inscrire une date sur l'agenda. Adresse : secretariat@selidaire.org - SEL'idaire BP 34 80081 Amiens cedex

Communication dans les SEL

- Expérience du SEL de Lille : une réunion par mois. Quelqu'un prend des notes et c'est envoyé par mail ou téléphoné à tous les adhérents. Les nouveaux adhérents sont parrainés (comme dans beaucoup d'autres SEL).

- Système d'information en "étoile" ou pyramide téléphonique à Blois.

- Répertoire des numéros qui peuvent être appelés.

- Bulletins des SEL..

- Auberge espagnole avec ou sans BLE (Bourse Locale d'Echange).

- Jardin associatif avec de toutes petites parcelles, avec barbecue, portiques, etc...à Rennes. C'est un super prétexte aux rencontres, à la communication, etc...

- Listes de discussion : selidaire-debats@yahogroupes.fr, selidaire-saloir@yahogroupes.fr (tout ce qui n'est pas directement lié aux préoccupations SEL), transverSEL. (on trouve toutes ces adresses sur le site de SEL'idaire).

- Des documentations vidéos comme "de SEL en aiguilles" et d'autres (se renseigner à SEL'idaire).

Question : Comment faire remonter les mécontentements ?

- Elire des médiateurs en AG ;

- Avoir un cahier de transmission.

Et la communication grand public ?

- Réunions publiques (encart dans le journal local, BLE ouvertes, etc...)

Michel F.(SEL d'Amiens) parle de la difficulté à lire le BMS sur écran. Une solution : "readplease2003" (11,6Mo compressé) avec synthèse vocale (version gratuite à télécharger), en plusieurs langues et la version "plus" payante avec voix d'homme ou de femme, avec surlignage jaune pendant la lecture.

ET besoin de bonnes volontés pour écrire articles, etc !... Vous serez les bienvenus !

11) Atelier «SEL, une alternative dans la société» le jeudi 24 aout 2006

Animateur : André M. (SEL de Petite Camargue -30)

Rapporteur : Manuel A. (Blois - 41)

Rédacteur : Nicole L. (SEL de Grenoble - 38)

Relecture : Elisabeth (SEL Gabare – 33), Framboise (Pote en SEL – 80)

20 participants

Suite à l'éditorial du dossier de la Lettre/Echanges de SEL'idaire «SEL'idaire, qu'est-ce que c'est ?», cet atelier est proposé afin de discuter de la proposition d'un atelier sur le thème «SEL, une alternative dans la société».

- Marine (Libourne) : C'est une demande récurrente de discussion dans les SEL
- Pierre (Clermont Ferrand) : du point de vue chômeurs, le SEL apporte une opportunité de redynamisation
- Dominique Doré (Paris) : Le SEL permet de tester des activités qui peuvent amener vers d'autres orientations
- Gabrielle Lenninger (Rennes) : il faut penser qu'on peut trouver le nécessaire dans un SEL
- Daniel Herlaut (Paris) : c'est un moyen d'explorer les principes d'économie distributive
- Roland Carbonne (Bordeaux) : qui cite Patrick Viveret qui estime que ce sont les systèmes comme le SEL qui vont prendre le relais en cas d'effondrement économique. Exemple : l'Argentine
- Marine (Libourne) : le SEL, c'est un laboratoire d'expérimentation
- André Miard (Petite Camargue) : Rappel des questions de Marco (Dordogne) : Comment se fait-il que le SEL ne se développe pas plus ?
- Elisabeth Carbonne (Bordeaux) : Dans le Lot, on peut pratiquement vivre grâce au SEL
- Daniel : L'unité SEL est acceptée par les commerçants de mon coin
- Jean Wattelet (Villeneuve d'Asq) : Peut-on imaginer une société sans monnaie ?
- André Miard (Petite Camargue) : Dans le SEL, on a la possibilité de s'ouvrir à d'autres expériences ; expériences qui peuvent amener à avoir d'autres responsabilités dans la société
- Franck Linke (Haute-Saône) : Il y a aussi la dimension éducative des SEL vis-à-vis des enfants
- Roland Carbonne (Bordeaux) : éducatif aussi pour les adultes
- Gabrielle Lenninger (Rennes) : En réponse à Marco : on ne vient pas de très loin dans la responsabilisation. Ne pas se sentir à la hauteur est souvent un sentiment de seliste.
- Dominique Doré (Paris) : La bio diversité du SEL est gigantesque
- André Miard (Petite Camargue) : Il ne faut pas oublier l'isolement de l'individu dans la société. A contrario, un échange dans le SEL passe par un contact humain, chose qui se perd dans la société
- Dominique Doré (Paris) : Si on ne change pas la société, c'est qu'on est isolé des autres expériences d'économie solidaire
- Roland Carbonne (Bordeaux) : Aux rencontres de Pessac, on parlera des différentes alternatives d'économie solidaire.
- André Miard (Petite Camargue) : Synthèse : 1- être plus dans l'économie de base. 2- ouverture vers l'extérieur, travailler en réseaux et 3- mutualiser les expériences.
- Roland Carbonne (Bordeaux) : Il est nécessaire d'accompagner dans les échanges pour éviter les échecs et échanges dans un seul sens.
- Daniel Herlaut (Paris) : Expérience de création d'épicerie ou atelier avec un paiement partiel en unités SEL
- René Lagadou (Var) : rappel atelier Gap où l'on avait parlé de l'expérience d'EpiSEL à Château Arnoux
- Manuel Aurat (Blois) : rappel expérience de Lignières en 1956 qui a été arrêtée du fait de l'hostilité des partis (gauche) et l'Etat
- Anne-Marie Laurent (Caen) : faire attention aux termes employés, comme «travail au noir»
- André Miard (Petite Camargue) : Il faut être volontariste, avoir une vision globale et mesurer les conséquences de nos choix
- Roland Carbonne (Bordeaux) : principe de base : d'abord voir auprès du SEL ce qu'on cherche
- Pierre (Clermont Ferrand) : développer les échanges dans les SEL avant de penser au secteur professionnel
- Roland Carbonne (Bordeaux) : en Suisse, le Wir permet des échanges inter-entreprises. A Pessac, le SEL Gabarre tente une démarche auprès des institutions locales. On a un projet avec la piscine municipale
- Dominique Doré (Paris) : proposition d'inviter quelqu'un aux prochains InterSEL pour parler du Wir

12) Atelier «SEL'idaire – avenir/organisation» le vendredi 25 août 2006

Secrétaires de séance : Anne (SEL de Strasbourg - 67) et Élisabeth C (SEL Gabare – 33)
avec l'aide de relecture de : Christine M (Villeneuve d'Ascq – 59) et Philippe (SEL de Besançon - 25)

Les questions et points à débattre :

- Participation aux forums et salons (Christine - 59)
- Organisation du comité de publication de SEL'idaire (Roland - 33)
- Comment promouvoir les SEL et faciliter leur développement ? (Philippe - 25)
- Le point trésorerie – augmentation de la cotisation (Framboise – trésorière de SEL'idaire - 80)
- "Le SEL, une alternative dans la société" : proposition qu'un atelier prenne place sur ce sujet (Pierre - 63)

1 – Forums et salons

Gabrielle (Rennes) : la décision de participer aux forums et salons sont à prendre localement. SEL'idaire n'est là que pour donner un coup de pouce.

Certains en effet aimeraient que SEL'idaire représente les SEL, mais ce n'est pas son but.

Manuel (Blois) : quelle définition du coup de pouce et quel financement ?

- Donner des outils de communication : tracts (marquer IPNS -Imprimé Par Nos Soins - dessus) (rechercher sur le site de SEL'idaire celui qu'à fait Muriel (Perche) qui est sympa), vidéos, reproduction de documents.
- Utiliser les outils informatiques qui existent : la liste animation, le BMS dans lequel on peut mettre des annonces, ainsi que sur le site..

Les salons doivent être tenus par les SEL locaux mais en acceptant les membres des autres SEL.

Philippe (Besançon) : l'Île de France est un cas particulier car Paris est la capitale, il est important d'avoir une représentation pour toute la France si la manifestation est de portée nationale (à la coordination IDF de voir si manifestation régionale ou nationale et d'informer les autres SEL si nécessaire).

Daniel (24) : quand quelqu'un parle du SEL, il en parle en son nom.

Mettre le logo d'un salon sur le site d'un SEL participant pour favoriser le lien entre le SEL et les salons.

En Bretagne il y a un échange de stand contre du bénévolat.

André (Petite Camargue) : qui représenterait les SEL aux salons débattant de questions de sociétés ? Le SEL est un petit morceau de possible. Roland (Gabare) : propose d'en parler au nouvel atelier sur "une alternative dans la société".

2 – Comment organiser un comité de publication des textes ?

Roland : quand un SEL envoie un texte à qui doit-on l'envoyer ?

Élisabeth (Gabare- 33) : proposition d'une seule adresse pour tout, par exemple au secrétariat qui ferait le tri et distribuerait les différents messages.

Philippe : propose qu'il y ait une liste et/ou une adresse spéciale et unique pour les publications, ce n'est pas le rôle du secrétariat. Le comité de rédaction des publications est à créer, c'est à lui d'assurer la coordination (art. 7 du RI).

Qui veut en faire partie ?

Élisabeth propose de le mettre en place avec une équipe. Jean de Villeneuve d'Ascq et Michèle Escadafal (65) sont intéressés. Proposition à faire suivre à André, à Mylène, en particulier pour la correction des textes.

Faire cette demande dans nos propres SEL.

C'est une tâche difficile : toutes les publications seraient lues et approuvées par le comité de rédaction des publications sous leur responsabilité (délégation de SEL'idaire). Savoir estimer si un texte répond ou non aux orientations de SEL'idaire, savoir dialoguer avec les auteurs de textes (pour raccourcissement ou reformulation ou refus,...)

En ce qui concerne la publication sur le site de SEL'idaire, à la responsabilité des administrateurs du site de publier un texte si non litigieux, sinon le soumettre au comité de publication et si encore polémique, décider au niveau du CA.

3 Comment promouvoir les SEL ?

Déjà des éléments de réponses dans les points 1 et 2 ci-dessus (salons et manifestations + comité de publication de SEL'idaire), mais aussi :

Par SEL'idaire :

- Avoir une liste de tous les films existants concernant les SEL, aider les SEL à se constituer une vidéothèque (demande de Christiane - Paris)

Daniel répond qu'on les trouve sur le site de SEL'idaire, il y en aurait entre 20 et 30. Il faut vite trouver des personnes qui fassent des DVD avec les vidéos.

- Promouvoir le SEL Mode d'Emploi (SME)
- Publier (sur le site interactif) l'agenda des SEL
- Aide logistique aux SEL sur les salons : tracts, affiches, etc...
- Aider les SEL à organiser la promotion des SEL (à l'aide d'une brochure ?)

- Avoir des publications
- Tenir à jour une liste des adresses des SEL.
- René (Salernes) filme les débats des Rencontres InterSEL nationales ; il faut les mettre sur DVD, qui pourrait le faire ? Faire un appel sur le BMS, Echange-la Lettre et Route des Stages (Roland Carbone s'en charge) (le BMS pour faire une demande concernant les problèmes auxquels on ne trouve pas de réponses dans notre entourage !) Philippe demande des films cadrés et courts, 15min et que cela soit pris en charge par des connaisseurs. C'est une mémoire, à conserver et préserver. Il est urgent de faire quelque chose avec ces cassettes avant qu'elles soient abîmées. Voir avec les écoles de journalisme, les fac, par rapport au matériel vidéo. Voir avec l'INA (Dominique Doré s'en charge).

Par les SEL locaux :

- Participer aux salons
- Avoir des publications
- Organiser des BLE ouvertes dans les manifestations (proposition de Roland).
- Avoir une permanence dans un café citoyen (Christine nous dit que cela a apporté beaucoup d'adhérents dans son SEL. Que c'est un cadeau d'avoir un lieu alternatif.
- Annoncer les permanences dans les bulletins municipaux, la presse locale, sur les marchés,...
- Passer des films sur le SEL dans son SEL, mais aussi lors de manifestations.

Questions et propositions diverses :

- Marie-Noëlle : il y a eu une émission de France Inter sur le SEL. Cela serait bien de réécouter l'émission et d'en faire une critique constructive. Y a-t-il des gens intéressés ? OUI !
- Philippe propose qu'une formation à la représentation devant les médias fasse l'objet d'un forum aux prochaines Rencontres annuelles.

4 - Le point trésorerie – augmentation de la cotisation

- La proposition du CA à soumettre à l'AG est une cotisation à 2euros par tranche de 10 adhérents (ou 15 grains pour ceux qui payent tout en grains. + 10 grains par adhérent.

Gabrielle : trouve que 2 euros/10 adhérents c'est pas assez, qu'il faut demander plus.

Marie-Noëlle propose un minimum à demander à chaque SEL + 2 par tranche.

Roland propose un minimum de 10 euros fixe + 2 euros par tranche de 10adhérents.

Philippe pense qu'on pourrait faire plusieurs propositions de cotisation à l'AG, à choisir : 2 euros ou 2,50 euros ou encore : "le mieux ce serait 3 euros mais si pas assez de sous alors cela peut être seulement 2 euros", avec argumentation du CA.

Roland dit aussi de rappeler aux SEL qu'ils peuvent payer plus.

- Philippe demande à ce qu'il y ait d'autres sources de financement à SEL'idaire. Demander aux SEL une participation financière pour services rendus. Le SME se vend, on pourrait vendre des DVD. Christine propose : la vente d'un calendrier de Germaine, de tee-shirts,...

- Christine demande quels sont les besoins ?

- Pierre demande si les frais d'envoi de la Lettre sont inclus dans la cotisation ? Oui.

Il propose alors que l'abonnement à la Lettre soit en plus (10euros/an par exemple).

Philippe pense que le risque est que les SEL ne s'abonnent pas, donc qu'il vaut mieux l'inclure dans la cotisation.

- Christine rappelle l'idée d'envoyer gratuitement Echange-la Lettre aux nouveaux SEL pendant 1 an.

5 - Atelier « Le SEL, une alternative dans la société »

Une réunion s'est tenue pour lancer cet atelier le 25 août - voir compte rendu.



La soupe picarde

13) Atelier «Rencontres annuelles» le vendredi 25 août 2006

Secrétaire de séance : Marine (SEL de Libourne –33)

Rédacteur : Marie Thérèse B (SEL Gabare – 33)

Relecture : Framboise (potes en SEL – Amiens)

Logistique des rencontres :

Bilan – trésorerie - lieu pour 2007

Trois aspects :

Infrastructures – consommations - fonctionnement administratif

Sur deux thèmes :

Financier - Relationnel

Albert d'Amiens : *Privilégier d'abord les besoins vitaux des gens : se nourrir, les toilettes, abri contre la pluie(en sachant ce qui s'est passé les années précédentes)*

D'abord : choisir le lieu et les conditions matérielles optimales.

Ensuite : on voit ce que l'on peut faire et la logistique arrive. Pour cela il faut avoir du temps. S'y prendre à l'avance permet d'avoir en tête un tas de petits détails un an à l'avance.

⇒ D'où l'intérêt de partir à la fin de chaque INTERSEL en sachant qui organise et où aura lieu les rencontres annuelles de l'année suivante.

Si les conditions matérielles ne sont pas acquises, les InterSEListes perdent de l'énergie pour débattre sereinement pendant les ateliers.

Marine de Libourne : Ne pas oublier quand même l'intérêt de la profondeur des débats. C'est bien de s'appuyer sur les équipes locales, mais c'est important de savoir solliciter les équipes d'autres SEL.

Christine 6 du SEL de Lille : *L'intérêt de faire des fiches techniques sur le site « rencontres annuelles » Est-ce que cette année, ça manquait d'ateliers ?*

Daniel du Périgord: *Dans d'autres rencontres, partir de rien cela peut aussi fonctionner.*

En une semaine dans le Périgord, des équipes sont venues pour tout installer.

Logistique et repas : un wiki interactif sur internet et une équipe s'est créée.

Ce qui reste sur les fiches peut servir pour d'autres rencontres (un atelier pain par exemple)

L'intérêt d'aller voir ailleurs d'autres ateliers-débats permet de voir comment ça se passe ... il n'y a pas que les SEL ...

Albert d'Amiens : *Une option a été prise cette année sur la longueur des rencontres pour étaler débats et ateliers. Cela permettait à tout le monde de participer à plus de choses (quand il y a plusieurs débats tous les jours, le choix est toujours très difficile !)*

Mais il y a aussi moins de monde que prévu d'où : moins de bras, moins d'aide, moins d'ateliers, etc...

Jean-luc d'Annecy : *L'explication est une chose. Ensuite il est bon de savoir qui a fait quoi pour transmettre, par équipe, le savoir-faire et mettre la main à la pâte.*

Daniel du Périgord : *A la rencontre annuelle des « amis de S!lence » il n'y a plus de tickets repas. Les gens étaient en autonomie, d'autres mangeaient en payant. Tout s'est bien passé.*

Framboise d'Amiens : *L'équipe de cuisine Rampenplan fonctionne aussi sans ticket payant pour les repas, mais avec une participation libre. Ils ont été choqués de savoir qu'ici il y avait des tickets. Mais l'équipe de préparation avait voté contre cette suppression de tickets repas payants.*

Albert : *Attention aux critiques négatives, qui peuvent blesser d'un atelier à l'autre lors des discussions sur la liste «rencontres annuelles » de SEL'idaire (entre autres la critique de la logistique « façon homme de Cro-magnon» de cette année)*

Christine 6 de Lille : *Il aurait peut-être été mieux de faire s'inscrire les gens à l'avance pour boucler ou pour que les gens viennent.*

Daniel du Périgord : *Important effectivement de fixer des arrhes à l'inscription. Penser à une date butoir pour l'inscription qui engage et qui limite le nombre.*

Albert d'Amiens : *On était capable d'accueillir 500 personnes.*

Philippe de Besançon : *C'est une erreur de ne pas demander un acompte aux gens : un chèque est un engagement. Le nombre d'ateliers était très faible car on était moins nombreux, mais on n'a pas su clairement indiquer qu'on avait besoin d'autres ateliers.*

Les gens ont compris que le programme était fixé et clos.

Sur la durée de l'InterSEL : c'est la première fois qu'il est aussi long. Est-ce que c'est moins bien parce que les gens auraient pu venir plus longtemps et que les ateliers auraient pu être plus fournis ? On a agi réellement (et moins réfléchi) sur l'avenir de la planète et son respect.

Jean-Luc d'Annecy : *Donner davantage de poids au financier ou au relationnel ou plutôt le contraire? Les acomptes ce n'est pas la panacée. Dire que l'on vient c'est bien quand même : → voir un processus d'inscription.....*

Albert : *Au risque de se répéter, on n'a pas eu le problème de savoir si on devait gérer 500 personnes puisque l'on avait prévu d'accueillir autant de monde. Donc un acompte ou une pré-inscription n'est pas indispensable pour l'équipe organisatrice 2006.*

Marine de Libourne : *Etonnant qu'il n'y ait pas eu plus de propositions d'atelier. Peut-être que les critiques au sujet du choix de l'hébergement ont joué pour geler les propositions*

Daniel : *Ce qui a aussi démobilisé, c'est le débat autour de la non-intervention payante de personnes de l'extérieur*

Daniel de Paname : *Ce que je craignais le plus, c'était la cuisine végétarienne, mais c'était bien cet atelier cuisine Rampenplan, les toilettes sèches aussi. Moins de monde qu'avant (pas grand monde de Paris) ; moins d'ateliers car moins de personnes. Dommage qu'il n'y a pas eu plus de participation d'étrangers : belges, italiens, allemands.*

Manuel de Blois : *A Gap il y avait des plannings sur des grandes feuilles. Ici c'est tout con : le planning avait l'air d'être plein.*

Framboise d'Amiens : *On avait prévu, à l'accueil et dans le barnum de restauration, des grandes affiches jaune vif pour que les gens écrivent dessus, rajoutent des propositions d'ateliers, des forums + animations et cela ne s'est pas fait. Peut-être par manque de motivation ou tout simplement le mauvais temps. Mais il faut aussi relativiser car il y avait très peu de monde à ces rencontres.*

Lionel d'Amiens : *Voici le bilan des feuilles richesse InterSEL (FRI) autour de l'alimentation.*

3260 unités réglées aux personnes apportant de l'alimentaire (économie de 500 €)

5460 unités reçues dépensées au bar

solde proche du 0

2200 grains de bénéfice

On repart avec un solde de + 1510 grains.

Marine de Libourne : *C'est un système d'échange super. Il avait été créé à Libourne et à Gap. Que devient le solde positif de Gap ? (en euros et en unités) A Libourne, il y avait eu un bénéfice de 3600 €.*

Albert d'Amiens : *Ces 3600 euros ont été transmis au printemps 2006 à Amiens. Par contre, on n'a pas récupéré le solde positif de Gamp malgré des relances à la BELLE de Gap et à Jean-Paul Dumas. Attention aussi de prévenir quand on apporte de la nourriture car ça fait généralement double emploi avec ce qui est prévu, qui a été commandé et payé en euros et donc il y a des pertes.*

Jean-Luc d'Annecy : *Problème de pompage de grains de SEL dans les autres SEL. Ce système n'est pas forcément satisfaisant. En fait l'ensemble du système repose sur la confiance des gens, sur le relationnel et sur la prise de risque...et ça fonctionne.*

Manuel de Blois : *Que penser des subventions demandées pour les SEL ou INTERSEL ?*

Marine de Libourne : *A Libourne, le conseil Général a donné 2000 € ; comme nous étions déjà en partenariat avec la municipalité, cela n'a pas posé de problème.*

Albert d'Amiens : *Demander une subvention au Conseil Général exige la création de dossiers compliqués : cela n'a pas été fait sur Amiens car personne n'avait la compétence pour s'en occuper.*

Le solde positif des InterSEL en euros, qu'est ce qu'on en fait ?

Gabrielle de Rennes : *Des aides en salles ou en matériel équivalent à des subventions peuvent compenser le versement d'euros pour des SEL fonctionnant sans cela.*

Jean-Luc d'Annecy : *A Arbusigny-Annecy, on a démarré avec 640 €. L'ensemble de l'infrastructure a coûté moins de 3000 frs de l'époque (457 €) C'était l'autogestion. Prendre le risque d'aller loin dans les prix bas. Mais on a eu*

260 inscriptions de sélites. Ça veut dire : quand on fait un effort, on peut diminuer les prix. (le tout étant que les Sélites viennent, ce qui n'est malheureusement pas le cas cette année !).

Albert d'Amiens : C'est vrai qu'il est plus difficile avec 80 sélites présents de faire des bénéfices alors qu'on en espérait jusqu'à 500 !.

Lionel d'Amiens : On chute d'environ 1000 € sur la prévision (logistique)

Framboise d'Amiens : La location des grands chapiteaux s'est révélée plus qu'indispensable au vu des intempéries (initialement, on hésitait sur le coût financier que cela représentait) mais la répartition financière sur 70/80 personnes au lieu d'environ 250 budgétées n'est évidemment pas la même !)

Cristal d'Annecy et en charge de l'accueil+compta InterSEL : Je confirme qu'il y a un ratio de 70 sélites en moyenne par jour. (Il y a eu toutefois un pic de 120 personnes)

Marine de Libourne : La cagnotte est là pour éponger un éventuel déficit.

Albert d'Amiens : Qu'est-ce que l'on fait de cette cagnotte ? A part de toujours la transmettre au SEL organisateur suivant. Ce n'est tout de même pas « sain » de capitaliser de la sorte !

Brigitte de Lille : Il existe des groupes (scout d'extension) qui ont de l'expérience et qui peuvent renseigner sur les camps avec des personnes handicapées.

Gabrielle de Rennes : Nous, nous réfléchissons pour organiser les rencontres annuelles de 2008 et il sera rassurant d'avoir une cagnotte. C'est l'assemblée générale qui prendra la décision.

Albert d'Amiens : Nous avons pris une option à Gap et nous avons proposé à notre SEL d'Amiens qui a dit oui pour l'organisation des rencontres 2006. Mais c'est vrai que depuis plusieurs années, à chaque retour d'InterSEL, cela nous démangeait !

INTERSEL 2007

Franck du SEL de Franche-Comté est candidat. Il signale qu'il y a plusieurs SEL dans sa région : Besançon – Montbéliard – Pontarlier et Dijon.

En rentrant de cette rencontre 2006, il parlera à l'assemblée générale du SEL de Franche-Comté le mardi. Franck est très motivé et essaiera de former un groupe à cette idée.

Quelles sont vos envies, le positif et le négatif des rencontres, quelles dates ? (souvent après le 15 août, il y a des risques de mauvais temps).

Albert d'Amiens : C'est toujours une découverte un InterSEL ; On n'a pas d'envies particulières. C'est la surprise, toujours bienvenue.

Daniel du Périgord : je dis comme Albert, c'est la découverte. On a bien aimé le contact avec la population locale à Arbusigny. Et de vivre un peu la vie des habitants (on avait loué un gîte)

Framboise d'Amiens : Y a-t-il une charte INTERSEL ? réponse : NON

Les POTES-en-SEL proposent de faire une sorte de cahier de préconisation où chaque SEL organisateur pourrait y mettre au fur et à mesure leurs grains de SEL, mais chacun fait comme il le souhaite.

Albert d'Amiens : Beaucoup de critiques (sur Internet-la liste rencontres annuelles) quand l'équipe organisatrice 2006 a donné les grandes lignes de l'organisation de l'InterSEL 2006 (bio, écolo, végétarien...); il faut faire attention à ne pas trop communiquer... mais mettre les sélites devant le fait accompli n'est pas sympa non plus !

Yvonne : j'ai trouvé la fiche d'inscription un peu péremptoire

Albert d'Amiens : C'est vrai qu'il y a eu un problème de communication avec quelques maladresses. On a un petit déficit de communication. On a enregistré les remarques.

CANDIDATURES :

2007 → JURA - Franck

2008 → RENNES - Gabrielle

2009 → CARPENTRAS - Francis

14) Atelier «Juridique» le samedi 26 août 2006

Animateur : Philippe (SEL de Besançon - 25) et Framboise (Potes en SEL – Amiens)

Secrétaire de séance : : Dominique D. (UNIVERSEL - 92)

Rédacteur : Christine M. (Villeneuve d'Ascq – 59),

Relecture : Marine (SEL Libourne 33) et Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Participants: 10

Ordre du jour:

Affaire de Lyon

Affaire Troc-service

appellation protection nom

SEL et réglementation

Déclaration de modification :

Lors de la constitution d'une asso, la publication est obligatoire au Journal Officiel. Ensuite, la modification des statuts n'est obligatoirement publiée au JO que dans 3 cas: changement d'objet, de titre ou de siège. Donc si le SEL est en collégiale, la déclaration des nouveaux responsables doit être déclarée en Préfecture mais pas publiée au JO. C'est le récépissé de la préfecture qui fait foi.

I- Affaire de Lyon

I1: historique

2 selistes X et Y échangent hors du cadre SEL: Y propose de faire des plans pour X. Celui se rend compte que ce n'est pas un travail professionnel; ils sont inexploitable. Il envoie pourtant 1000€ sur les 2400 réclamés. Le SEL reçoit les deux personnes chacun leur tour pour écouter les deux versions. La conclusion est que c'est un échange hors SEL (argent). Y demande au SEL le remboursement de sa cotisation ce qui est fait. Le SEL organise une AG extraordinaire, Y n'étant plus membre du SEL, il n'a pas à y être invité. Le SEL exclut les deux membres. Y porte plainte, contre X. Au procès, les deux sont déboutés: le tribunal reconnaît que les plans de Y sont inexploitable et que X a payé de son plein gré. Il n'y a pas de preuves de nature « SEL » . Y porte ensuite plainte contre le SEL pour exclusion sans explication et ne pas avoir été invité à l'AG. Y a cherché à adhérer à d'autres SEL mais sans succès. SEL'idaire a reçu des courriers du SEL et de Y. Réponse de SEL'idaire: SEL'idaire ne peut pas s'en mêler, cette affaire ne concerne que les deux personnes. Cependant, dans la lettre à Y, SEL'idaire écrit qu' il désapprouve la procédure, que Y n'a pas compris l'esprit du SEL.

I2:à faire et ne pas faire

C'est une erreur d'avoir répondu au courrier de Y car cette affaire ne concerne pas SEL'idaire. Le SEL a t il respecté la procédure, les statuts? L'exclusion était elle prévue par les statuts? L'important est de respecter et faire respecter les statuts, le règlement intérieur. Il ne faut pas répondre aux courriers qui ne nous concernent pas.

Quelques discussions et témoignages sur des membres « perturbateur » et l'exclusion (ou non) d'un membre dans une asso:

- non (ça peut toujours s'arranger « de l'intérieur »)
- oui (ça pourrait l'ambiance, des membres ne viennent plus, d'autres pâtissent des actions de la personne) et sur l'importance de faire signer la charte avant tout échange.

Heureusement, le SEL a un avocat par l'intermédiaire de son assurance.

II- Appellation SEL.

Si on fait une recherche par moteur de recherche sur le net, on obtient de nombreuses réponses à SEL. Il existe par exemple le Service d'Entraide et de Liaison: asso humanitaire protestante qui a une bibliothèque à Paris. Pour nous, SEL= Système d'Echange Local. Certains SEL ont déposé leur nom: SEL de Libourne ou « Redécouvrons l'échange, Système d'Echange Local de Besançon ». La scientologie a déposé le S.E.L. et accole donc le petit « R » dans un cercle qui signale la « marque déposée ». SEL'idaire est aussi un nom protégé mais quid du contenu du site? Il faudrait écrire sur le site « reproduction interdite sans l'autorisation du webmaster ». Attention aussi à ce que l'on met sur le site: ex. coordonnées de personnes lors d'un évènement: penser à les supprimer quand la date est dépassée. Les robots de détection de coordonnées sont très rapides et c'est comme ça qu'on est envahi de spams.

III- Troc Services.

Tous les selistes dont les coordonnées figurent sur le site de SEL'idaire ont reçu une pub pour une asso parisienne: Troc Services. On y lit que cette association est le premier SEL « entièrement » sur Internet , ce qui est faux, ils accolent le sigle « modèle déposé »(voir plus haut), et proposent le SOL comme nom de « mémoire d'échange ». Or il y a un projet SOL en expérimentation en Île de France. Ces SOL sont même achetables! Certains selistes réagissent sur les listes et entrent en contact avec l'asso. Celle-ci accepte de laisser en attente la vente des SOL et proposent une réflexion plus approfondie à la rentrée. Dans l'ensemble, les selistes participant ne voient aucun inconvénient à ce que l'on copie le SEL (peu importe le nom). La charte précise les conditions d'adhésion à tel et tel système. Par contre, le fait de proposer les SOL à l'achat (si manque de temps pour offrir avant de demander -le compte devant toujours être positif-) fait que cette asso ne peut se recommander des SEL. Le « modèle déposé » scientologie (ils ne devaient pas le savoir) entretient l'ambiguïté. À suivre, et on verra ce qu'on peut faire et/ou dire.

IV- SEL et réglementation.

Un SEL est il responsable d'échanges qui se sont fait « hors SEL » du fait que c'est le SEL qui a mis les personnes en relation (à l'origine)?.

NON

L'important est de savoir/ vérifier ce qui figure sur la Charte et/ou le règlement intérieur du SEL. Il figure en général une clause qui stipule que les échanges se font sous la responsabilité de chaque adhérent et que ceux ci s'engagent à respecter les réglementations sociales et fiscales en vigueur.

Les responsables d'asso sont:

« tout élu déclaré de fait ou occulte » (s'il accompli les taches même sans avoir le titre).

Quid de la responsabilité dans un SEL en association non déclarée?

Dans ce cas, tous les membres du SEL sont responsables;

Le pénal n'a jamais emprisonné un responsable d'asso. Le risque est une amende + ou – lourde.

Pour les échanges, ils ne doivent pas être illégaux (contrarier l'ordre public: prostitution, images pornographiques, etc.). Il est possible d'exercer sa profession de façon régulière dans un SEL, il faut, dans ce cas répondre, en euro, aux obligations fiscales et sociales(TVA, URSAF). Sinon, ne sont admis que les échanges ponctuels (coup de main occasionnel) ou le conseil.

La liste qui donne les renseignements d'ordre juridique ne sera plus accessible que par l'intermédiaire du secrétariat qui transmettra les demandes (filtrage des demandes de non selistes et confidentialité)



Souriez pour la photo

15) Réunion de clôture des RENCONTRES ANNUELLES 2006 le samedi 26 août 2006

Secrétaire de séance : Yvonne R
Rédacteurs : Marie Thérèse B (SEL Gabare – 33)
Relecture : Framboise (Potes en SEL – 80)

Proverbe de ces rencontres :

En Picardie, il fait beau plusieurs fois par jour et quand il fait beau, c'est mauvais signe ; ça veut dire qu'il va pleuvoir ! (*dicton picard du conteur picard du soir*)

Framboise : Est-ce qu'on récapitule par ateliers ?

Diverses réponses : ils étaient moins nombreux cette année ; il n'est pas nécessaire de reprendre atelier par atelier ; ne peut-on pas regrouper ateliers de SEL'idaire et les autres forums-débats ; pas d'ordre du jour à cette réunion de bilan et la logistique des rencontres annuelles a déjà été évoquée lors de l'atelier «rencontres annuelles» de la veille.

Daniel de Paris : Qui nous dira de quoi doit-on parler ?

Elisabeth distribuera le bâton de parole.

Anne-Marie de Caen : Arrivée en pleine nuit au milieu de la semaine et avec un peu d'appréhensions ; j'ai été frappée par l'ambiance et une fois de plus, j'ai pris mon pied.

Albert : Les InterSELS sont tous différents ; c'est ce qui fait que la magie opère toujours.

Organiser, c'est encore plus fort et aussi de la fatigue !!!

Mais je retiens une différence à chaque fois dans l'organisation et le déroulement des rencontres. Comme faisant partie du SEL organisateur cette fois-ci, je vois les peurs de certains. La communication aurait dû déjouer les quelques critiques initiales, mais ça n'a pas été facile. L'édition 2006 permet de démontrer que la communication sur les rencontres n'est pas suffisante malgré des délais préalables. Les questionnements de certains selistes répartis en France ont même été négatifs et destructeurs, y compris dans le SEL. Je ne voyais que du plaisir à participer à l'organisation alors que d'autres n'y voyaient que des contraintes.

Brigitte de Lille : Je suis nouvelle dans le SEL de Lille. Les ateliers m'ont beaucoup apporté en fonction de mon but : démarrer. Les anciens, eux, pensent à des redites pour les ateliers..... Peut-on mettre des heures à part pour les nouveaux ?

Chantal de Paris : Je me suis sentie très bien, alors que j'étais venue sur la pointe des pieds.

Elisabeth : Elle répond à Brigitte sur les anciens qui expliquent généralement à plusieurs reprises la même chose, ce qui peut être lassant pour eux.

Roland : Même sur le sujet identique d'une année sur l'autre, on avance toujours un peu.

Daniel : Malgré quelques craintes (bouffe..) dans les ateliers ça avance !

Où sont les parisiens ? Peut-être plus d'animation ? Bravo aux organisateurs.

Isolina : Le beau temps n'aurait rien changé. Merci aux organisateurs.

Albert : Je suis ravi qu'il n'y ait eu aucun problème ; entre autres concernant l'utilisation et le fonctionnement des toilettes sèches. Pour les douches, c'était pas terrible vu le manque bien particulier de soleil durant la semaine et faire chauffer l'eau pour la toilette a semblé long pour certains selistes. L'info sur la possibilité d'aller au lycée se doucher dans les sanitaires avec le système d'un «tout à l'égout» n'a pas suffi. La communication a par moment manqué sur ce point, même si c'était mentionné sur la charte de vie distribuée avec le programme.

Comme organisateur, j'ai senti qu'on était seuls par moments. Ceci dit, les autres selistes ont été absents au démarrage, nous nous attendions à un peu plus de selistes pour aider aux préparatifs et nous avons été surpris par leur absence.

Patricia d'Amiens : En tant que nouvelle séliste c'était super. Un grand camping, sans aucun anonymat avec la possibilité de parler à chacun. Je garde un très très bon souvenir.

Hélène : Très fatiguée, très contente, je m'attendais à plus d'ateliers créatifs, moins de forums. J'ai bien fait de venir malgré ma santé précaire.

Yvonne : Quelle part financière pour l'équipe de cuisine? D'où vient l'idée de les faire venir ?

Albert : Nous sommes des militants antinucléaires, Framboise et moi et nous connaissons l'équipe Rampenplan depuis quelques années à présent. Ils arrivent à gérer la cuisine pour 3000 personnes en pleine nature sans eau courante ni électricité. C'est un acte militant pour une cuisine militante. C'était impensable de cuisiner en amateur pour 400 personnes dans un champ ; il nous fallait une équipe !

Sur le plan financier, cela coûte 7 € par jour ; c'est l'équilibre pour des menus bio et végétariens. L'équipe Rampenplan ont parfois des déficits et ont même parfois redonné de l'argent à une cause militante lorsqu'il y a des bénéficiaires sur les repas.

J'attends un retour sur les toilettes sèches ; comme quelques réflexes de pudeur à maîtriser par exemple.

Jérôme : Grand merci – J'ai moins de goût pour participer aux ateliers depuis le temps que je viens aux InterSEL. Je recherche les échanges et ça, ça marche quel que soit le temps !!!

Framboise : Je reviens sur la phrase concernant le manque d'ateliers. On était peu nombreux, ce qui limitait les choix. Quant aux animations ; là aussi, on a eu peu de propositions concrètes, par des selistes qui viennent avec leur animation-clés en main. On a même eu des désistements de fait, comme pour l'animation yoga par exemple. On a eu une moyenne de 70 personnes par jour. C'est un chiffre très bas pour des rencontres annuelles. Merci aux sudistes !

Albert : Pas d'accord – rien ne le prouvait.

Christine : Malgré une préparation d'un an très médiatisée sur la liste rencontres-annuelles, peu de propositions d'atelier ou d'animations sont remontées.

Albert : J'ai une remarque pour les organisations d'InterSEL ; que les problèmes de communication ne se renouvellent pas, en monopolisant l'attention sur les listes de discussion sur des projets d'organisation et des choix arrêtés par l'équipe d'organisation.

La liste a été plombée sur ce genre de choix quant à la logistique mise en place, au détriment de propositions d'ateliers.

Le langage Internet peut-être très virulent alors que les contacts directs sont chaleureux.

Merci aux médiateurs ; C'est à l'ensemble du groupe de modérer celles et ceux qui ont pris trop de place négativement sur la liste rencontres-annuelles.

Roland : Je dirais à peu près la même chose, en ajoutant que les gens qui ont un problème pour se déplacer n'ont pas hésité à être présents en plein champ. Or Brigitte est un exemple de ce qui est possible. (*ndlr : Brigitte est paraplégique et se déplace difficilement avec 2 béquilles*)

Brigitte : J'ajoute que les absents ont beaucoup perdu de peur de se faire chouchouter. «S'ils accourent, ce sera la cour des miracles ! » Je n'ai jamais eu cette sensation de dépendance ; ce fût bien agréable et comme je n'étais pas la seule ...

Anne : C'était une découverte cet InterSEL. J'ai pu approfondir des tas de sujets. En plus, j'ai été bien aidée pour un problème matériel puisque j'ai oublié mon sac avec tous mes papiers dans le train en arrivant à Amiens. (covoiturage pour les nombreuses démarches administratives, prêt d'un téléphone, etc..) Je suis émerveillée par cette organisation naturelle. Le travail du groupe est un vrai cadeau.

Jean-Luc : Je n'ai pas vécu les polémiques de cette année, mais une autre année où il y avait concurrence sur le lieu, j'avais coupé court à la polémique. J'ai été satisfait de la fréquentation.

En discutant avec beaucoup de selistes, j'ai constaté des opinions sur la mollesse des échanges. L'InterSEL reflète sans doute ce climat général. L'organisation a été super, le niveau relationnel a encore évolué. C'est fabuleux de pouvoir se parler sans couper la parole des autres. Bon niveau d'écoute – Merci.

Hélène : Etre pas nombreux permet de mieux se connaître. On n'est pas noyé.

Romain d'Amiens: Je suis content d'être là.

Roland : La distance joue beaucoup pour se rendre à l'InterSEL. Au SEL Gabare à Bordeaux, la communication a été bonne. Même dans un SEL en bonne forme, cela n'implique pas systématiquement que l'on soit nombreux à venir à un InterSEL.

Albert : Je disais aux selistes locaux que c'est plus difficile à faire bouger ceux qui habitent près de l'InterSEL. Les petits soucis de collégialité peuvent trouver un remède dans l'InterSEL car on a essayé d'impliquer tout le monde et les tout nouveaux selistes se sont de suite beaucoup investis dans la rencontre 2006.

Ernesto du SEL de Paris : J'ai eu de bonnes énergies ici, en arrivant. Je suis au milieu : ni trop écolo, ni trop rigoureux.

Alain Bouyer de Nantes : Tout SEL a ses qualités et ses défauts,

Manuel : C'est qu'il n'y avait qu'à être là ! Et puis voilà !
La plus grande erreur a été faite par ceux qui ne sont pas venus.

Sylvette : A Gap l'an passé, les gens de Marseille ne s'étaient pas beaucoup déplacés non plus. La seule chose qui serait possible, c'est d'avoir une bâtisse de repli. J'ai été juste un peu gênée.

Anne-Marie : Et le lycée ?

Sylvette : C'était trop loin.....

Albert : Tout était organisé pour que les selistes souhaitant tout le confort d'une structure en dur le trouve au lycée Le Paraclet.

Bruno : J'ai hésité avant de venir ! Ça c'est mieux passé que je ne m'y attendais. Je n'ai pas vu les sélistes du 93....Démobilisation ?

Pierre : Très content, les conditions étaient bonnes. Sur l'organisation, j'attends quelque chose de plus actif...plus ludique. Merci.

Sylvie de Caen : Beaucoup d'hésitants dans mon SEL pour venir ici. Bravo pour tout. Les débats me gonflent alors je ne m'y implique pas. Je voulais proposer plus de ballades.

Daniel D : J'ai peur que l'on soit moins l'année prochaine, les cerveaux étant à l'étranger !!!

Daniel du SEL de Paname : Merci pour l'organisation.

Elisabeth : En ce qui concerne les ateliers, c'est autogéré ; à chacun de proposer un sujet ...

Albert : J'ai participé à tous les InterSEL depuis l'été 2000 et j'ai été choqué quelques fois par certaines organisations, mais la chaleur humaine est primordiale. Pas de violence, pas d'agressions, le groupe s'autogère.

Roland : On constate cela dans tous les InterSEL : c'est la dépendance.. On devient accro !!

Yvonne : L'InterSEL est une drogue dure !

Bruno : Certains reviennent régulièrement. Les anciens restent entre eux ; on apprend à être à l'aise au fur et à mesure.

Marine : J'ai dit HOUURAH ! quand j'ai su que c'était le SEL d'Amiens, Potes-en-SEL qui organisait 2006 de façon écolo. Je sais le poids de l'organisation sur quelques uns. Reposez-vous sur les autres ; il y a encore plus d'énergies. Bravo, super...

Hélène : J'ai hésité l'an dernier, j'ai fini par venir. Ça m'a fait un contraste avec l'ambiance de mon SEL. Je voudrais que ça bouge comme à l'InterSEL.

Anne : Une question sur les comptes rendus de toutes ces réunions ?.

Framboise : L'organisation prévue, sans électricité, est que quelqu'un devait noter sur un cahier ce qui se disait dans chaque réunion. Dès début septembre, les notes seront photocopiées et Elisabeth s'est proposée pour la transcription informatique avec une équipe. Qui serait prêt à aider cette équipe pour ce travail ?

Michel de Dieppe : Très content de l'organisation, y compris la nourriture. Certains pourraient penser à des relents de fascisme au sujet des chiens car il faut les maintenir près de leur maître.

Seules deux personnes ne maintenaient pas leurs chiens. Il avait été dit que les chiens devaient être maintenus en laisse. Je crie au fascisme avant de l'entendre dire.

Avoir comme simple règle «les maintenir en laisse» ... A-t-on peur de la contrainte ?.

On a demandé aux chiens d'être végétariens ?!

Yvonne : un chien en laisse est plus dangereux.

Daniel : Si on avait tous un chien, qu'est-ce qui se passerait ? Aux rencontres de Silence, les chiens étaient interdits.

Elisabeth : Un chien a déchiqueté un sac et il y a des crottes désagréables là où l'on marche.

Framboise : La question a été posée ; il y avait tellement de contradictions... C'est difficile d'interdire à un seliste la présence de son chien et de faire appliquer la règle du «les crottes des chiens appartiennent et sont gérées par les maîtres» !

Albert : C'est ennuyeux de dire «non aux chiens». Les enfants aussi ont leur place. Les «bien-pensants» et les «mal-pensants» ont aussi leur place. Je n'ai pas envie de voir ni les chiens, ni les humains se battre.

Michel : J'ai une illumination : enfants, chiens... Réparer l'injustice millénaire : droit, nationalité, droit ...

Autre sujet :

Framboise : Je voudrais faire passer un papier à signer par certains selistes concernant les finances des rencontres 2005 à Gap qui n'ont pas été transférées à Amiens. L'équipe organisatrice 2006 attend toujours le carnet en unités locales des rencontres annuelles ainsi que le reliquat de la comptabilité en euros de Gap

Albert : Ce n'est pas au CA de SEL'idaire de demander cela ; j'y suis opposé. Mais on peut faire une demande collégiale à la BELLE de Gap.

Jean-Luc d'Annecy: L'InterSEL n'est pas SEL'idaire, mais SEL'idaire est heureux à l'InterSEL.

Framboise : J'ai relancé Jean-Paul Dumas qui dit qu'un nouveau comptable récent à la BELLE de Gap voulait épulcher les factures des rencontres de l'année dernière. Comment intervenir ?

Elisabeth : Je ne comprends pas bien où est le problème.

Daniel : SEL'idaire est là pour aider. Créer ses propres outils permet d'être indépendant de SEL'idaire. Rencontre des sélistes, pas les rencontres de SEL'idaire...Une liste de discussion n'est pas idéale. Libourne avait fait son site internet, Jean-Luc pour Annecy, idem.

Albert : Retour aux finances. S'il y a des soucis de comptabilité, la BELLE de Gap passera peut-être directement à l'équipe suivante pour 2007. Entre selistes, on se fait confiance. Il faut simplement prévenir l'équipe suivante pour 2007 qu'on n'aura peut-être pas le carnet d'échanges en unités.

Franck : J'étais revenu renouveler la réussite de Libourne. C'est fait aussi pour l'organisation et l'atmosphère. Même état d'esprit et même certaines têtes. Je ne sais pas si je vais réussir à constituer une équipe pour les rencontres annuelles de l'année prochaine dans l'est de la France. A bientôt de mes nouvelles. Dès mon retour, je vois avec mon SEL et les SEL voisins.

Remerciements spécialement à l'équipe d'Amiens.

Illumination due à l'arc en ciel : Tout était humide, mais au moins les toilettes étaient sèches...

Framboise : Pour ces rencontres 2006, l'équipe de préparation dans la collégiale des Potes-en-SEL a voulu mettre une touche personnelle en étant très à cheval sur la protection de l'environnement ; à vivre au quotidien et loin des simples débats d'idées sur l'avenir et la protection de notre planète.

A Gap, la charte élaborée et qui a été approuvée ensuite par vote des SEL mentionne la protection de la planète. C'était donc pour nous logique d'avoir ici un respect total de la planète, à tous les échelons durant cet InterSEL. Pour certains sélistes, c'était nouveau et cela a pu les perturber, nous en étions bien conscients. Mais nous n'avons qu'une seule planète que nous devons protéger pour les générations futures. C'était urgent d'agir au quotidien, dans nos façons de vivre durant cette semaine et de montrer que c'est très facilement réalisable.

Est-ce une conclusion ?

COMPTES RENDUS DES FORUMS

16) «Contribution volontaire vers l'extérieur» le dimanche 20 août 2006

Le forum est animé par Lionel Monti (Potes en SEL - 80)

Secrétaires de séance : Hélène R. (Annemasse - 74) et Philippe B. (Besançon - 25)

Relecture : Lionel (Potes en SEL – 80)

Le titre aurait pu être aussi « SEL et impôt », mais le mot « impôt » est mal vu par certains.

Lionel propose de présenter l'expérience menée à Amiens. Question préliminaire : est-ce que c'est utile que l'individu donne de l'énergie à la collectivité en échange des services que lui rend celle-ci ? Si oui, cela justifie l'impôt. Des SEL ont réfléchi à comment payer cet impôt quand on fonctionne sans argent. D'où l'expérimentation d'Amiens.

Combien donner ? 10 % de la cotisation individuelle en grains, qui est de 400 grains par an, soit 40 grains. Ou bien 1 heure par an. Ces grains versés sur le compte du SEL servent à rémunérer les selistes qui effectuent les tâches offertes à la collectivité.

Quelles tâches ? Les chantiers sont définis par le SEL : il doit s'agir de tâches utiles comme nettoyer une plage, donner un spectacle dans un village, aménager une réserve naturelle...

C'est une façon de riposter à ceux qui prétendent que les échanges SEL sont du travail « au noir », non déclaré et par conséquent qui échappe aux charges sociales et fiscales.

Comment faire ? Contacter le représentant de la collectivité : maire.... La démarche fait réfléchir. Elle pourrait déboucher sur le paiement partiel des impôts en unités. Elle permet de s'interroger sur le montant de l'impôt, sa répartition, son utilisation.

C'est une tentative de se réapproprier l'impôt. Elle évite l'exclusion des soi-disant «non imposables» (tout consommateur paie des impôts). Elle pourrait être généralisée à tous les services collectifs (écoles, routes...) si le système économique s'effondrait.

Comment les mairies réagissent-elles ? Assez bien. C'est l'occasion d'engager le dialogue avec les SEL. Il n'y a pas eu de réticence d'ordre juridique.

Plusieurs interventions pour comparer Sel / Lets (pays anglo-saxons). Ces derniers ont davantage une approche «business», permettant des échanges entre entreprises, sur lesquels une TVA est payée.

Rappel qu'en France les échanges réguliers des professionnels au sein d'un SEL sont soumis aussi à l'impôt (estimation en euros). La contribution volontaire s'applique plutôt aux échanges de services non professionnels.

Étude de Germain Lacour (juriste international). Un centre des impôts a accepté une colonne «monnaies étrangères» dans une compta pour enregistrer des travaux en grains. Ces échanges ne sont donc pas interdits. Les chartes des SEL rappellent généralement qu'ils se font sous la responsabilité des adhérents en non du SEL.

Rappel qu'en milieu rural on peut encore payer les impôts locaux en «journées». La loi des «corvées» est en effet toujours en vigueur.

La pratique des SEL permet d'interroger les lois et ceux qui les font et de les faire évoluer. Il faut donc en parler ouvertement. La contribution volontaire est un moyen parmi d'autres.

Lionel : l'expérience d'Amiens montre que même en appliquant la loi, en s'organisant au niveau national, on pourrait choisir collectivement comment employer nos contributions.

Philippe (non seliste) préférerait une action pour que ça change partout au lieu de petites expériences isolées.

Liliane (Montpellier) est favorable à la réhabilitation des mots dont il faut rappeler le sens originel (corvée n'est pas en soi péjoratif). On pourrait imaginer un acronyme comme «Contribution Républicaine Volontaire Et...»

Jean-Paul (SELavie) propose que les SEL interviennent dans la campagne présidentielle 2007 en présentant des demandes à tous les candidats. En publiant leurs réponses, il y aurait un engagement réciproque candidats (dont l'élu-e) / société civile. Type de demande : 1/ pouvoir payer sa contribution en temps 2/ pouvoir choisir l'utilisation de cette contribution. À proposer aux SEL, ni les participants aux rencontres nationales ni SEL'idaire ne pouvant engager les SEL. Un groupe de réflexion sur les questions à formuler pourrait être mis en place pendant les rencontres.

Jean-Luc (Annecy) fait part de l'expérience semblable de son SEL, en regrettant qu'elle ne soit pas davantage formalisée.

Proposition pour que la participation volontaire soit étendue aux enfants (apprentissage de la citoyenneté et de l'échange) en tenant compte de leur âge.

Plusieurs intervenants souhaiteraient connaître les pratiques des pays voisins. Les SEL, qui sont reconnus en France, pourraient jouer un rôle en faisant des propositions aux pouvoirs publics. Internet est un excellent outil pour fonctionner en réseau, par delà les frontières. Expériences de monnaie SOL et Banque du temps. Participation à des collectifs plus larges que les SEL.

Comment poursuivre la réflexion après les rencontres de Boves ? Utiliser les listes de discussion gérées par SEL'idaire. À condition que leurs objets soient clairement définis.

17) «Le SEL. des InterSEListes» le dimanche 20 août 2006

Durée : 1H30 (14H30-16H00)

Animation - Présentation : Rita Vogels

Assistance : 25 personnes

Compte rendu réalisé par Taisne Maxence

Revue et corrigé par Rita VOGELS, Taisne Maxence et Jean-Paul Quentin le 01 10 2006

Présentation et historique du S.E.L. des InterSEListes.

Intérêt du S.E.L. des InterSEListes : échanger de autrement, de façon nationale et autonome avec tous les SEListes des SEL locaux, grâce au média Internet qui facilite la communication avec des SEListes éloignés.

Le SEL des InterSEListes utilise les deux principes de bases du J.E.U., (le Jardin d'Échange Universel)

La première, c'est la pratique « des échanges » **avec tous les SEListes dans toute la France** voir au-delà du fait qu'il fonctionne par Internet

la deuxième, c'est **d'échanger de façon autonome** avec l'utilisation du « Carnet d'échanges des InterSEListes » qui, comme dans le JEU, rend la personne entièrement indépendante pour gérer ses échanges

Le tout gratuitement.

L'inscription s'effectue directement par Internet en envoyant un message à l'adresse = collectif-interselistes@yahoogroupes.fr .

L'avantage du S.E.L. des InterSEListes est l'autonomie totale des adhérents pour échanger partout en France, ou même à l'étranger, sans « suivi » particulier de la part du S.E.L.

Débat général : pourquoi un S.E.L. des InterSEListes ? Quelles sont les différences avec les systèmes déjà existants ? Quels sont les problèmes qui se posent avec ce nouveau système ? Quelles solutions sont trouvées à ces problèmes ?

- Question 1 : Pourquoi les « InterSEListes » ?

L'échange s'effectue entre « SEListes », « l'inter-sel » est un échange entre les S.E.L., les échanges du S.E.L. des InterSEListes s'effectuent entre SEListes et pas entre SEL.

- Question 2 : Comment s'effectue la conversion de l'unité de valeur d'un S.E.L. en monnaie du S.E.L. des InterSEListes ? Y-a-t'il une comptabilité commune ?

Le S.E.L. des Intersélistes n'est pas un Système d'Echange Local, c'est un Système d'Echange Libre, la dimension est non pas locale mais nationales ou internationale.

Le besoin d'échanger entre sélistes se fait de plus en plus sentir, notamment au cours des InterSELS, et internet est un outil efficace facilitant ces échanges.

Par conséquent la création du S.E.L. des Intersélistes répond à cette demande.

Comme tous SEL, le SEL des InterSEListes à son unité d'échange basé sur la valeur du temps de 60 unités / 60 minutes mais le SEListe à la possibilité de convertir l'unité avec l'unité d'un SEL qui n'a pas la même valeur.

- Question 3 : Comment fonctionne le SEL des InterSEListes

Le SEL des InterSEListes fonctionne avec 2 adresses des emails/groupes du site Yahoo.

Ce sont des adresses emails qui groupes de membres pour communiquer entre eux avec la même adresse email. Il y a aussi la possibilité sur ces groupes de stocker des fichiers des photos etc..

Le premier email/groupe est = collectif-interseliste@yahoogroupes.fr qui regroupe les membres bénévoles pour assurer le fonctionnement et la gestion du SEL

cette adresse/email sert de

- adresse/email pour les personnes qui souhaitent s'informer et s'inscrire au SEL

- adresse/email pour les adhérents pour les mises à jours de leurs propositions et demandes diverses.

Le deuxième email/groupe est = interselistes@yahoogroupes.fr qui sert aux adhérents pour échanger entre eux et recevoir les informations.

Tous les documents sont transmis aux InterSEListes par le biais

- Question 3 : Quelles sont les moyens de communiquer avec les autres SEListes de France ?

En dehors de son propre email/groupe pour échanger = interselistes@yahoogroupes.fr les SEListes peuvent s'inscrire à d'autres emails/groupes pour échanger

L'association de la coordination des SEL en Ile de France propose aussi un email/groupe idf-intersel@yahoogroupes.fr pour échanger entre tous les SEListes en région Ile de France

Et l'association SEL'idaire propose un autre email/groupe national qui est selidaire-infos@yahoogroupes.fr pour proposer des échanges et des informations aux SEListes de toute la France.

Ces deux associations ont aussi des sites qui publient des agendas avec les activités Intre les SEL des SEL

- Question 4 : Quelle aide apporte le SEL des InterSEListes aux SEListes à s'inscrire et participer à ce SEL,

Certains S.E.L. ont un plafond maximum qu'on ne peut dépasser, les échanges y sont donc à un moment bloqués. Le S.E.L. des InterSEListes offre ici la solution dans cet exemple de pouvoir échanger à nouveau avec un champ d'échange et des possibilités d'échange beaucoup plus vastes, avec aussi, grosse différence, une comptabilité personnelle et réellement autogérée.

- Question 5 : Peut-on s'inscrire sans utiliser de carnet d'échange ensuite ?

Oui, cela est possible si le SEL permet d'y noter les échanges avec les autres SEListes hors du SEL local, mais le mieux c'est d'utiliser le Carnet de chaque SEL pour savoir avec quel SEL on pratique l'échange.

- Question 6 : Pouvez-vous préciser les différences du S.E.L. des InterSEListes avec le J.E.U., Jardin d'Echange Universel ?

La différence entre le SEL et le JEU est que le SEL des InterSEListes fonctionne avec un règlement d'Intérieur que le SEListe s'engage à respecter à son inscription. Ce règlement stipule en particulier qu'on échange SANS argent.

Le J.E.U. est un autre système d'échange libre –SANS inscription ni engagement et possède cette possibilité d'échange à dimension universelle

Il faut distinguer 2 aspects différents pour l'échange, de plus au niveau national :

- Tout d'abord la circulation de l'information pour l'éventuelle rencontre entre offreurs et demandeurs, cela ne pose pas de problème dans le S.E.L. des InterSEListes grâce à Internet et à la gratuité pour la prestation du catalogue des offres, c'est une première différence.
- Ensuite le système de comptabilisation est important, c'est une question majeure dans tous les S.E.L., or le Système d'Echange Libre des InterSEListes répond lui aussi à cette question puisqu'à la différence du Jardin d'Echange Universel il impose une règle : le compte personnel ne peut pas descendre sous le 0, il ne peut pas être déficitaire, et l'échange bien sûr ne peut jamais s'effectuer en argent, en euros.

- Question 7 : Comment faire appliquer ce règlement s'il n'y a pas de comptabilité ?

Cela repose sur la confiance des adhérents entre eux et envers le S.E.L. des InterSEListes qui, lors de l'inscription de SEListes, celui-ci – s'engage par le bulletin d'adhésion lors de son inscription, à respecter le règlement d'Intérieur..

- Question 8 : Nous voulons dans notre région créer un S.E.L., est-ce que quelque part le S.E.L. des InterSEListes ne remet pas en cause les S.E.L. locaux ?

Non, le S.E.L. des InterSEListes complète plus qu'il ne s'oppose aux S.E.L. locaux, en effet bien souvent si l'on ne trouve pas un service ou un bien très particulier dans son S.E.L. local on a la possibilité de regarder le catalogue du S.E.L. des InterSEListes et de trouver ce qu'on recherche ailleurs dans un autre S.E.L.

Grâce à internet, l'échange peut en plus s'effectuer très rapidement, en abolissant la distance entre les 2 personnes qui échangent. Bien souvent aussi l'échange provoque la rencontre physique, il se concrétise par un besoin de se rencontrer physiquement. Ainsi le S.E.L. des InterSEListes prévoit en plus l'organisation de rencontres une fois par mois.

De cette façon le S.E.L. des InterSEListes répond plutôt aux manquements des S.E.L. locaux, il n'est pas antinomique des S.E.L. locaux, c'est plus un complément utile.

- Question 9 : Le problème qui se pose est de savoir comment les SEListes du S.E.L. des InterSEListes peuvent commencer à échanger si tous sont à 0 au départ ?

Pour éviter ce problème, d'autres règles sont mises en place : tout d'abord lorsque l'on débute dans le S.E.L. des InterSEListes, on a la possibilité de se faire créditer de 300 unités et aussi de transférer des unités de son SEL Local vers le compte personnel du S.E.L. des InterSEListes. Enfin il y aussi une dernière possibilité, c'est une sorte de parrainage dans le sens où un SEListe du S.E.L. des InterSEListes peut faire un don d'unités à un nouveau membre.

- Question 10 : Comment se comptabilisent les échanges ? Quelle est l'unité retenue ?

C'est l'unité à la minute, autrement dit 60 unités pour une heure de travail, l'unité du SEL des InterSEListes est nommé « écu » et n'a aucune valeur en dehors du SEL.

- Question 11 : Si l'on transfère des unités du S.E.L. local vers le S.E.L. des InterSEListes y a-t-il encore un intérêt à avoir une comptabilité dans son S.E.L. local ?

Intervention de Jean-Paul Quentin du S.E.L.A.V.I.E. de Dordogne :

« Si l'on peut additionner « dollars » et « pesetas » qui viennent de S.E.L. différents et ont donc une valeur différente cela n'a plus de sens. Pour certains S.E.L. une minute c'est un grain de S.E.L. mais pour d'autres un grain de S.E.L. c'est 5 ou 10 minutes, donc comment éviter ce risque d'additionner des valeurs à la base totalement différentes ? *L'unité doit jouer le rôle de « contre-valeur » ? Ce qui pose le problème de la valeur, or historiquement la notion de valeur a été définie par deux courants : soit le courant Marxiste qui dit que la valeur est produite par le temps de travail consacré à la production, soit le courant utilitariste qui dit que la valeur est produite par la rencontre entre offreurs et demandeurs, ce qui suppose l'existence du marché .*

Le problème dans le système Marxisme est sa tendance à se scléroser car il supprime les notions pourtant centrales de liberté de choix et d'évaluation individuelle de la valeur. Or c'est bien le marché qui permet la rencontre entre une offre et une demande, et de ce point de vue, le S.E.L. fonctionne comme un marché, c'est à dire qu'il permet à un offreur de rencontrer un demandeur. Reste ensuite à se mettre d'accord sur le terme de l'échange et fixer le montant des unités à transférer d'un compte à l'autre.

La valeur des unités provient donc de l'offre de biens ou services que certains font pour obtenir des unités. Mais au début du SEL , lorsque tout le monde a un compte à zéro , comment fait-on ?

La réponse dans la plupart des SELs est que l'on autorise un crédit en général plafonné (-2000 ou -3000). Or c'est notion de crédit qui est importante pour bien comprendre le fonctionnement d'un SEL.

Dans le SEL interseliste, il y a la possibilité de transférer des unités locales de son SEL vers le SEL interseliste et les comptes négatifs ne sont pas autorisés. Donc les unités en circulation du SEL des interselistes proviennent exclusivement des personnes appartenant aux anciens SELs qui ont transféré des unités vers le SEL des interseliste. C'est une manière commode de régler les erreurs des anciens SELs qui tous ont eu tendance à créer des unités (inflation).

Cela aboutit par ailleurs à faire payer aux nouveaux arrivants les erreurs des anciens S.E.L., puisque les nouveaux adhérents commencent à 0 tandis que les anciens ont des comptes tous positifs.

Le problème de fond est que les SEListes sont insérés dans des structures collectives mais ils n'ont souvent pas conscience de cette dimension collective, ils échangent mais ils oublient qu'ils ne sont pas les seuls à échanger. Souvent les gens sont des utilisateurs du S.E.L., ils sont demandeurs sur un vaste catalogue d'offres, des dettes en suspension se créent alors et il y a un vrai blocage car il n'y a pas de boucle d'échanges. On peut demander à l'infini mais si on ne peut rien rendre en échange cela pose un sérieux problème collectif qui a forcément ensuite ses répercussions au niveau individuel. Il y a donc une nécessité face à ce problème posé par le S.E.L. des InterSEListes d'offrir une réponse communautaire, il y a un besoin de créer la notion de cohésion dans la globalité des échanges, ça ne peut pas être du n'importe quoi et n'importe comment. Cela doit passer par une concertation la plus démocratique possible qui définisse les boucles d'échanges.

L'argent/ les unités SEL jouent le rôle de contre-valeur et les valeurs du S.E.L. doivent s'y incarner»

- Intervention d'une SEListe du S.E.L. de Montpellier :

« Dans certains S.E.L., comme celui de Montpellier, j'ai un sentiment totalement contraire : nous avons l'impression en effet que les gens les plus gênés pour l'échange sont ceux qui sont largement créditeurs, ceux qui sont positifs dans l'offre, et qui ont l'impression de trop offrir et de ne pas assez recevoir »

- Intervention de Rita :

Le transfert des unités d'un compte SEL sur le compte des InterSEListes fait toujours l'objet d'une écriture comptable et à défaut celui du SEListe s'il n'y a pas de comptable.
L'email/message faisant aussi – preuve et cas de confirmation.

Il faut préciser que pour le S.E.L. des InterSEListes le catalogue des offres est bel et bien gratuit alors qu'il est payant par exemple pour la route des S.E.L.

L'inscription au SEL des InterSEListes est entièrement gratuite mais nous avons mis en place une « participation volontaire » en euros pour nous aider pour les divers frais de l'association ainsi que les 2 associations pour aider et informer les SEL, SEL'idaire et la coordination des SEL d'Ile de France. Il s'agit d'un montant de 5 euros (1 euro va à Sélidaire, 1 euro va à la coordination de l'intersele Ile de France, 1 euro à la caisse pour les rencontres nationales et 2 euros restants vont aux S.E.L lui-même) ».

- Question 12 : Il y a aussi le problème des « spams » sur Internet, comment faire avec les gens qui viennent s'inscrire pour bénéficier des listes d'adhérents afin de les utiliser ensuite pour du démarchage commercial ?

Pour éviter des SEListes qui pourraient s'infiltrer et utiliser les listes de diffusion il faut effectivement s'assurer la présence et la surveillance d'un modérateur, c'est-à-dire un administrateur qui gère la liste de diffusion et qui demande des renseignements précis pour les nouveaux membres qui s'inscrivent.

Nous allons prochainement créer un site ou un blog qui réunirait les informations sur le S.E.L. des InterSEListes, le catalogue des InterSEListes pourrait y être présent et être consultable librement par ce qu'il a une présentation « Anonyme » par code pour chaque SEListe inscrit. A ce titre, le blog apparaît une bonne solution : il est facile à créer et c'est une interface efficace pour la communication entre offreurs et demandeurs.

PS Information importante – Post réunion.

Depuis le 18 septembre 2006 le titre du SEL des InterSEListes a changé pour le SEL des SEListes Internaute

Pour toute information = adresse /email collectif-selistes-internautes@yahoogroupes.fr

Merci



Ki-ke-la-plus-belle

18) «Travailler ensemble» le lundi 21 août 2006

Animateur : Pas d'animateur, l'atelier sera pris en charge par les participants.

Secrétaire de séance : Estelle (SEL-est Montreuil – 93)

Rédacteur : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Relecture : Liliane (SEL de Montpel - 34)

Participants : Estelle (SEL Est), Bernard, Liliane (SEL de Montpellier), Bernadette (SEL Amitié – 35), René (UniverSEL – 83), Germaine (Potes en SEL), Jean (UniverSEL – 83),...

Chantier avec les compétences, On peut toujours trouver quelqu'un de compétent, Mais il faut bien déterminer qui prend les décisions.

Dans le SEL pas d'obligation de responsabilité : si je demande un service dans le SEL je suis le responsable du chantier. Si je fais appel à un professionnel, il est responsable du chantier.

Exemple de quelqu'un qui a plein de propositions verbales et ne tient pas ses engagements. Les responsables du SEL sont allés voir cette personne qui était en négatif. L'idée étant de respecter la personne et dire que ce n'est plus possible de collaborer et là, ces personnes sont contentes et soulagées de partir ne se sentant plus obligées de faire partie du groupe en état d'échec.

« alors venons-en au fait pour régler le problème ! »

Ex de structures pour résoudre des problèmes :

Un CA avec des correspondants locaux. Le conflit remonte pour décision.

Pas de Conflit mais un Conseil des sages : 3 pour le plaignant et 3 contre lui est prévu

« Ce n'est pas après moi que tu en as c'est ce que je représente »

Gestion des conflits

- Différencier la plainte (à traiter) des « on-dit » (à stopper)
- Respecter les différentes personnalités
- Intervenir de manière non autoritaire

Le pouvoir/responsabilités

- Faire attention au consensus qui peut être source d'insatisfaction
- Agir avec sagesse et humanité
- Ramener les initiatives dans le cadre défini par le groupe

Les règles qu'on se donne sont importantes

Chaque groupe tient un bout de la ficelle qui peut devenir une corde solide, où l'on peut s'accrocher et avancer.



Anniversaire de La Framboise

19) « SEL et mondialisation » le lundi 21 août 06

Animateur : Jean Paul Q (et relecture)

Rédacteurs : Françoise L et Jean C

1) Origine de la monnaie

- communauté humaine organisée (loi, commerce)

→ Monnaie = métal précieux car indéfiniment fractionnable et non corrompible (stable dans le temps).

2) Du moyen âge par nos jours,

A) une lente marche vers la dématérialisation (création des billets)

- structuration des peuples en royaume puis en état
- 1^{er} réseau bancaire européens (les templiers)

A partir du 19^{ème} siècle, essor industriel, → développement des échanges → mettre en place avec généralisation des billets.

Billets représentés dans une quantité d'or à valoir sur le trésor royal ou la banque centrale

B) XX^e siècle : A la recherche d'un nouveau modèle financier

Suite à première guerre mondiale, crise financière en Europe → dévaluation → tentative renouvelée de lier la monnaie dans une parité fixe à l'or (Franc Poincaré).

Émergence de 2 systèmes politiques différents et concurrents:

URSS : économie planifiée → suppression du marché → l'argent ne sert pas à répartir les richesses

USA : Économie libérale → Rôle du marché prédominant → gestion du crédit hasardeuse (Crise de 1929).

C) Après la seconde guerre mondiale.

Nouvelles crises financières dans la partie ouest mais émission massive de dollar par les USA + plan Marchal.

Tentative de synthèse politique entre l'est et l'ouest.

→ la social démocratie → Existence d'un marché mais de nombreux secteurs (financés par l'impôt) jugés importants pour le lien social y échappent (éducation, retraite, santé).

De 1945 à 1972, essor du commerce mondial dans la zone non communiste → besoin grandissant de monnaie pour les échanges internationaux → les USA font du déficit budgétaire.

→ Abandon en 1972 de la parité dollar – or (sous la pression du Général de Gaulle).

3) Une économie dématérialisée qui repose sur..... Sur quoi, au fait ?

1974 : 1^{er} choc pétrolier → retour de l'inflation → envolée des cours de l'or (en dollar)

→ émergence du chômage de masse

A partir de 1984, apparition des premiers SEL (LETS) dans les pays anglo-saxons (Canada)

LETS ↔ comptabilité centralisée pour confiance et transparence

Chacun démarre à zéro avec la possibilité d'être en négatif jusqu'à un certain point, pas de taux d'intérêt sur les unités SEL

Création d'un bulletin de liaison (Offres et demandes).

Le concept LETS ne définissait pas vraiment la valeur de l'unité. La notion de libre évaluation (loi du marché) coexistait avec la notion de temps de travail.

En France, sous l'impulsion de François Terris, la plupart des SEL firent un lien direct entre temps de travail et unité (1 unité = 1 minute)

Cette équivalence temps de travail = unité SEL est l'erreur historique des SEL car c'est une idée directement issue de la pensée marxiste qui a vocation à supprimer le marché ce que refuse la plupart des gens d'où contradiction.

4) Vers une nouvelle théorie de la valeur.

Partant du principe que l'on échange que ce qui possède de la valeur.
On peut se poser la question : Qu'est ce que la valeur (économique)?

C'est une question philosophique qui a reçu en gros 2 réponses :

- L'école utilitariste (voir Bentham) qui dit que la valeur d'un objet est liée à son utilité. C'est un point de vue personnel et subjectif. Pour qu'il puisse s'exprimer, on invente le marché où chacun peut librement offrir et demander ce qu'il désire. Le marché joue donc un rôle essentiel mais l'accès à l'argent n'y est pas clairement défini.
- L'école marxiste qui dit que la valeur d'un objet n'est que le temps de travail humain condensé dans cet objet ou service. C'est par conséquent une valeur objective et mesurable (donc scientifique). Le marché donc devient inutile puisque la valeur n'est pas définie par l'individu.

L'économie capitaliste qui assez proche de l'école utilitariste a produit un formidable marché mais le système monétaire grâce auquel ce marché fonctionne est assez opaque et centralisé. La régulation de la valeur de la monnaie se fait grâce aux taux d'intérêts.

La nécessité d'échanger et la difficulté de trouver une unité de remplacement font la valeur du dollar.

La valeur du Dollar n'est donc qu'au fond qu'une histoire de confiance, d'où l'importance des valeurs morales aux USA (pour être digne de confiance = In god we Trust).

La monnaie européenne n'affirme aucune valeur, est ce révélateur ?

Ma théorie de la valeur

La valeur d'un produit ou service est une synthèse de 3 composantes distinctes

- Nature (ressources naturelles, matières premières, production,)
- Travail (temps de travail humain)
- Connaissance (somme de connaissance nécessaire à la fabrication)

Chacune de ses composantes à ses lois propres : les ressources naturelles sont limitées

Les ressources de la connaissance sont illimitées. Le temps de travail humain est entre les deux.

5) place des SEL dans la mondialisation

Le système capitaliste est en crise car il n'est pas adapté à une économie de la connaissance.

Les conséquences de cette crise sont une concentration financière accrue qui prive de plus en plus de personnes d'accès à l'argent.

Le SEL peut être une réponse à cette situation dans la mesure où il est capable de construire une théorie de la valeur adaptée à notre époque qui permettrait un développement économique endogène.

Les obstacles sont donc essentiellement dans les têtes.

Il faut par ailleurs arrêter de bidouiller la valeur de l'unité ce qui implique que l'accès au crédit (dans le SEL) soit quelque chose de murement réfléchi et procède d'une décision démocratique, claire et juste pour tous.

Les comptes négatifs sont une dette contractée vis à vis du groupe, c'est la question du crédit qui est posée au groupe.

Une réponse adéquate permet de passer d'une économie de l'Avoir à L'Etre, la valeur de l'unité étant devenue un pacte social.

20) «Gestion des conflits» le mardi 22 août 2006

Pas d'animateur... Mais le forum a lieu quand même !

Pas de Secrétaire de séance !

Voici néanmoins les quelques notes que j'ai prise à titre personnel : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Une personne évoque un conflit dans son SEL : un travail d'aménagement d'intérieur fait pendant 2 jours par une personne ; travail qui n'a pas convenu à l'autre personne.

Réponses

Dans les services (bâtiment par exemple), faire avec et non faire faire...

Ne pas craindre qu'une personne qui ne s'adapte pas à l'esprit du SEL, parte.

Il y a un apprentissage pédagogique à faire pour apprendre à discuter sans les mots «argent», «payer», mais échange.

Le problème du noyau dur dans un SEL est ensuite abordé, avec la difficulté de s'intégrer et le problème du renouvellement dans les SEL.

Il faut casser ce noyau dur, en créant par exemple des commissions dans lesquelles chacun peut s'inscrire.

Un noyau dur qui éclate peut donner naissance à plusieurs commissions qui permettent à des nouveaux d'y rentrer (réseaux dans un SEL = groupes de compétence : thérapeutes, baby-sitting,...)

Quand on crée un SEL, on est ancien dès la 1^{ère} réunion !

Comment prévenir les conflits ?

Être clair dans les échanges. Ne pas culpabiliser si on ne répond pas à une demande.

Une charte claire est importante. Faire lire la charte aux intéressés.

Dans le SEL d'Amiens (POTES-en-SEL), il y a 1 mois de délai avant l'inscription ; les nouveaux doivent lire attentivement la charte et la signer durant ce délai. Pas d'inscription par correspondance, ni dans un salon par exemple.... Ne pas s'inscrire sur un coup de tête.

Beaucoup de gens sont intéressés par 1^{er} palier : l'échange (plombier à zéros euros !) ils n'ont pas compris l'esprit du SEL et ne sont pas intéressés par le 2^{ème} palier : créer du lien social et encore moins par le 3^{ème} palier : changer le monde.

Certains attendent d'être appelés (2^{ème} palier) mais n'appellent jamais.

Comment faire pour intervenir dans un conflit de personnes ?

Déjà, ne pas attendre...

Les POTES-en-SEL d'Amiens ont essayé de régler un conflit entre 2 personnes, mais les 2 personnes, très en colère, ne sont venues ni l'une, ni l'autre... Des médiateurs ont été nommés mais sans succès puisque les 2 personnes en conflit ont quitté d'elles-mêmes le SEL

Le SEL ne devrait pas intervenir quand il y a un problème entre 2 personnes, mais néanmoins des médiateurs peuvent aider.

Conflit de Lyon : 2 adhérents sans bon d'échange, troque du covoiturage contre des conseils en architecture.

Covoiturage, souvent pour l'un, attente de plans de maison pour l'autre.

A force d'insister les plans sont faits contre... 2400 euros...

Le CA s'en mêle quand il y a menace de perturber l'AG de la MJC et les rencontre individuellement. Un procès entre les 2 a lieu : débouté.

Le SEL est assigné en justice par un des ex adhérents en septembre 2006. A suivre ...

D'où l'importance de l'assurance du SEL, cela permet un appui juridique.

Conflit avec quelqu'un de pathologique : on ne peut rien faire ! Savoir dire non ! Ne plus chercher à discuter, respecter, etc... Avec quelqu'un de pathologique il ne faut pas culpabiliser si échec pour résoudre le conflit.

Il y a des gens qui sont en conflit dans un contexte et pas dans un autre.

Quand quelqu'un qui a fait une prise de pouvoir est exclu et qu'il recrée un SEL quelque part, ce n'est plus le problème du SEL d'avant, mais... on est quand même concerné car cela donne une mauvaise image du SEL.

Dans le cas de Lyon par exemple, ce n'est pas un échange dans le cadre du SEL ! On peut laisser une chance à la médiation, et sinon : basta !

Démarche

1 : cerner le conflit, quel litige et entre qui et qui

C'est le rôle du médiateur qui doit être à l'écoute et ne surtout pas avoir d'a priori.

Proposer à la personne convoquée en médiation d'être accompagnée par qui elle veut.

Mais qui peut être médiateur ? Qui a la science ? Quel pouvoir lui permet de décider ?

Un médiateur écoute, mais ne tranche pas.

Une charte et un règlement intérieur sont une référence pour résoudre certains conflits. D'où l'intérêt de les faire signer par les adhérents ; cela permet de faire constater qu'un seliste n'a pas respecté ses engagements.

Faut il 1 ou 2 médiateurs ?

Un seul c'est mieux, une personne en face d'une autre permet plus d'écoute même si l'écoute est moins parfaite ; la relation, le dialogue est plus facile à rétablir.

Il faudra 3 médiateurs seulement si décisionnel. Mais attention de ne pas créer un conflit entre les médiateurs ! :-)

Les conflits : parfois utiles ?

Le non conflit est aussi mortel pour les SEL que le conflit.

Le SEL devient un groupe de potes = mort du SEL.

Apporter pour revitaliser un SEL : BLE à thème, s'ouvrir à d'autres SEL.

Conclusion

La parole pour la conclusion est à Jean (Villeneuve d'ASQ) qui arrive juste : «les conflits font avancer !» «l'écoute est importante !»



Le Vivat flamand aux mariés

21) «Comment revitaliser un SEL ?» le mardi 22 août 2006

Animateur : ?

Secrétaire de séances : ?

Rédacteurs : Marie Thérèse (SEL gabare –33)

Relecture et compléments : Christine M (SEL Villeneuve d'Ascq - 59) et Framboise (Potes en SEL – Amiens)

Un tour de table est réalisé afin que chaque seliste puisse s'exprimer et faire profiter aux autres de son expérience dans son propre SEL

Au SEL de Paname (Paris), après un conflit avec le président, il y a eu une Assemblée Générale Extraordinaire avec la nomination d'un bureau, sans président et à la place, un collectif d'animation.

Idem au SEL du Perche où il y a à présent 6 «chefs» au lieu d'un.

Quant aux Potes-en-SEL à Amiens, chaque adhérent est déclaré comme responsable en préfecture (déclaration chaque début d'année – 26 noms lors de la création de la collégiale) et un(e) animateur/trice qui change régulièrement (3^{ème} en 6 ans)

Dans les phrases-clés et autres «bons conseils», on note à la volée les principes suivants :

- Amener des gens nouveaux c'est le moteur du redémarrage,
- Activités de base à proposer aux selistes,
- La séparation d'un SEL trop volumineux devrait permettre une convivialité plus grande, mais si les éléments les plus dynamiques s'en vont ?? ...
- Difficultés aussi dans plusieurs SEL : remède : ouvrir plus la direction du SEL avec un Conseil d'Animation non fermé
- Attention au repli sur un petit nombre. Il faut s'ouvrir aux nouveaux arrivants en les intégrant très rapidement aux chantiers/BLE/repas festifs
- Le SEL de la croix Rousse repart grâce aux conseils des autres SEL, mais pas de fusion,
- Le réseau internet permet de bien communiquer, rapidement, mais le bouche-à-oreille est important pour privilégier la convivialité,
- Autre expérience intéressante : ne plus compter en bons d'échange, mais sur une feuille de richesse personnelle. On comptabilise alors l'échange de l'autre avec solde à chaque fois (comme aux rencontres annuelles de Gap à la BLE ou à celles d'Amiens avec la F.R. I – Feuille de Richesse InterSEL) ou bien avec les nouveaux carnets de JEU pour comptabiliser les échanges
- Le SEL de Haute-Saône et le SEL de Brest organisent des BLE à thème ou des chantiers/ateliers Internet.
- Se faire connaître aux autres associations locales en les invitant ; ou bien tenir un stand lors de salons d'associations ou autres manifestations,
- Certains SEL, comme celui de Quimperlé ou les Potes-en-SEL à Amiens organisent des chantiers collectifs (réfection d'un logement en papier peint/peinture, nettoyage d'un sous-sol désaffecté, élagages de petits arbres) qui permettent aux nouveaux de bien s'intégrer entre les travaux et les repas conviviaux lors des chantiers.
- D'autres SEL, toujours dans un souci d'intégration des nouveaux, organisent des moments spécifiques lors des réunions pour l'accueil des nouveaux.
- Cahier de revendications qui circule pendant les BLE
- Distribution du bulletin ou du catalogue au moment des BLE est une façon d'inciter les adhérents à venir le chercher ou déposer des enveloppes timbrées pour recevoir les comptes rendus ou bulletins
- Enfin organiser des INTERSEL régionaux permet de s'ouvrir aux SEL voisins. C'est aussi un moment privilégié où des SEL peuvent avoir des contacts avec les médias et aboutir à un article dans la presse régionale. Quelques SEL profitent d'une manifestation spécifique dans une ville pour y greffer un INTERSEL régional.

Quelques réflexions pour clôturer :

« ici c'est l'espace où être en négatif n'est pas péjoratif »

Être en négatif peut être l'occasion de rebondir et de faire redémarrer un seliste : quelques SEL mettent un signet sur la liste des contacts pour avertir les autres de choisir la personne en dépassement (de crédit ou de débit) pour des échanges et l'aider ainsi à rétablir l'équilibre

Ne pas fonctionner façon « recto »

Trop d'ouverture peut nuire (gens peu motivés/intéressés qui ne reviennent pas ou participation à un salon où beaucoup de badauds circulent)

Système possible de parrainage pour faciliter/épauler les premiers pas d'un nouvel adhérent

Permanence d'accueil un jour par semaine en présence des autres adhérents

Attention au risque de se retrouver phagocytés par les anciens.

22) Forum «râlage» le mercredi 23 août 2006

Animateur : Jean Cazenave

Rapporteur : Daniel et Jean

Rédacteur : Marie Thérèse (SEL Gabare)

Relecture : Christine 6 (SEL de Lille), Framboise (Pote en SEL – 80)

- Jean Cazenave (Narbonne) présente le «râlage» tel qu'il a été déjà fait en 2005 lors des rencontres annuelles à Gap. Râler contre le SEL national. Parler de son expérience de râlage. Ca va mieux quand on en a parlé.
- Jeanne (Beausel) : Etant une non râleuse, cela me porte préjudice.
- Régine (Amiens) : Faisant beaucoup de marche à pied, je râle contre voiture qui ne s'arrête pas. Mais je faisais de même quand je conduisais !. Je ne râle pas que contre les voitures.
- Gerlid (SEL du Maine) : Pas râleuse de nature. Essaie de construire. Contre la nourriture végétarienne. Entourage familial : pas râleuse mais à côté de la plaque.
- Malika (Bretagne) : je suis une chieuse pour les enfants. Mais je ne pense pas être une chieuse. J'ai de bonnes intentions.
- Jean-Paul (Nantes) : je suis un gueulard. Je suis moins calme qu'avant avec des colères. Mais avec un travail sur moi, je suis en accord.
- Bernadette (SEL de Vienne) : J'ai plein de satisfactions en rollers. J'existe.
- Marie-Annick (SEL de Strasbourg) : j'ai appris à râler ; mais j'en ai ras le bol des râleurs. Je suis lasse de râler. D'où un peu de psychiatrie et de profil bas.
- Jean (Haute Saône) : Un râleur professionnel ne râle pas. Je me justifie : je n'ai aucune raison de râler.
- Franck (Jura) : Je n'ai pas l'impression de râler ; ça devient violent. Ici, je n'ai pas repéré les personnes contre lesquelles ils râlent.
- Dominique (Cèvennes) : Les non-râleurs ne sont pas des menteurs : extériorisation ou intériorisation. Il existe des sélistes consuméristes qui râlent toujours. Ceux qui bossent râlent aussi et ont envie de laisser tomber. Il y a aussi les cycliste entre eux qui ne respectent pas les cyclistes.
- Patricia (70) : moi je râle dans mon coin.
- Anne (Strasbourg) : je râle contre ceux qui dérangent.
- Anne-Marie (Caen) : je suis en colère, mais c'est une colère rentrée comme quand le SEL fonctionne mal.
- Daniel (SEL de Paname) : j'ai des colères intériorisées ; j'explose, je raccroche au nez, je me mets en colère. Comme au SEL de Paname lors de la démission du trésorier. Mais je reconnais mes erreurs.
- Sylvie (Caen) : Ici par exemple, il y a les enfants qui jouent sur la paille et cela ne gêne pas leurs parents mais d'autres ! Une maman râle énormément. Cela bloque certains enfants.
- Germaine (Amiens) ; Je râle ; je fais chier. En voiture, je suis chiant. Je ne reconnais pas mes erreurs et je fais tout pour être chiant.
- Patrick (Perche) : je râle en voiture mais aussi contre ceux qui ne font rien et je n'y peux rien. L'énergie est dépensée pour rien. Je râle contre des humains, contre ceux qui disent ce qu'il faut faire..
- Gérard : Je ne râle pas. Je fais des critiques autocritiques. Comme par exemple ici à l'InterSEL avec une subvention non réclamée ou l'ouverture à la presse. Ca n'a pas été adopté (manque de bénévoles). Je m'incline et j'adopte le point de vue majoritaire. Comme l'Incivilité sur la liste de discussion des rencontres pour l'InterSEL où il y a eu explosion de rârages, Certains ont proposé et construit des choses et le râlage était négatif. L'autocritique est nécessaire ; convaincre est difficile. C'est comme lorsqu'il y a des tensions dans le couple. Par exemple, je ne conduit pas toujours, c'est plutôt ma femme et je ne râle pas quand elle conduit.
- Jean-François (SEL de Paris) : je m'exprime très peu. Mais j'aimerais râler contre l'égoïsme de certaines personnes qui font preuve d'incompréhension envers un enfant handicapé. Je ne râlerais pas contre ses parents ; j'en veux aux personnes qui ne comprennent pas les choses. Le regard des gens est gênant.
- Marie-France (Paris) : je suis pessimiste, je ne râle pas contre les autres ; je râle contre moi. Critique et autocritique. Tout est dans l'émotionnel. Je supporte. Je râle pour des raisons morales. Le râlage est émotionnel comme le stress.
- Claudine (Paris) : Je râle avec humour. Contre ceux qui pissent sur le mur. Je râle moi aussi contre moi-même. Je pense être une non râleuse. J'essaie d'aller dans le détail, de faire les choses le mieux possible.
- Nelly (Blois) : Je ne rouspète pas. Comme pour le comportement du jeune handicapé. Je n'ai pas à porter de jugement. Ce que je dis n'est pas essentiel. Râler autant qu'on en a envie. Qui râle le plus.
- Jean (Narbonne) : Ce sont ceux qui ne savent pas qui râlent.
- Dominique : le râlage est une question d'hygiène ; c'est alors un râlage positif.
- Anne-Marie (Caen) : Je râle contre le râlage ; contre le collègue qui râle tout le temps ; contre le fait qu'il fait beau et que c'est mal. Rien ne va.
- Jean (Narbonne) : Celui qui le sait peut se corriger. Cela perturbe les autres. On peut râler avec humour, sinon c'est insupportable comme la destruction d'un amour. Il est nécessaire d'avoir conscience du râlage.
- Anne-Marie (Caen) : Je dois supporter ma collègue qui râle tout le temps.
- Nelly (Blois) : Quel est le bénéfice du râlage ?

Une participante s'en va parce qu'elle n'a pas pu parler.

- Dominique : C'est un idéal de société. Mais qu'est-ce que tu fais, toi ? Le SEL est là pour partager avec d'autres personnes.
- Autre participante : Je n'ai toujours pas l'intention de râler. Un ton sec et impératif est déjà important. La personne en face peut être blessée par mes propos.
- Jean (Narbonne) : Il faut avoir également conscience de la répétition.
- Franck (Jura) : Le comportement en voiture est parfait pour faire prendre conscience des mêmes conneries, d'où une compréhension de l'état : moins de râlage identifié.
- Autre participante : Derrière tout cela, il y a une valorisation de l'image de soi-même
- Dominique : Dans certaines formations, on filme et c'est là que l'on se rend compte que l'on n'est pas la même personne, on devient une autre à l'écran.
- Franck (Jura) : La voix aussi devient différente.
- Jean (Narbonne) : On ne sait pas qu'on se dévalorise. Trouver quelqu'un, râler et le raisonner. Se mettre en situation.



P'tit bout de selistes

23) « Médias alternatifs » le mercredi 23 août 2006

Secrétaire de séance : Georgette BOROT
Rédacteur : Pierre R (SEL de Rochefort – 17)
Relecture : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

ARTICLE : « Qu'est-ce qu'un média alternatif ? »
Revue Silence n° 322 de février 2006, pages 5 à 16.

ALTERNATIF A QUOI ?

- * aux grands médias (de fait non indépendants : auto-censure car censuré)
- * à l'idéologie normative.

ALTERNATIF DANS QUEL BUT ?

- * trouver d'autres pistes
- * déranger
- * proposer
- * agir.

REFLEXIONS SUR LA MULTIPLICITE DES GROUPES, DES MEDIAS ALTERNATIFS

qui, chacun de leur côté, sont peu entendus (même si messages proches).
Rappel de l'efficacité du collectif pour le non au référendum.

INFO : le site cyber acteur qui permet la circulation élargie d'infos, messages, pétitions urgentes, touche plusieurs milliers de personnes.

René propose de faire avec aides montage des films tournés lors des divers InterSEL et du Forum Social européen.

Proposition de favoriser des référendums d'initiative populaire : en Italie, des votants ont donné le budget pour des actions.

Le journal « La Hulotte » paraissant moins d'une fois par an, la commission paritaire ne lui permet plus de bénéficier de la TVA à taux réduit : abonnement : les lecteurs militants ont suivi.

Règle de référencement sur Google : en fonction du mot-clé, des renvois vers d'autres sites qui lui rendent des renvois, le site se retrouve en page 1 ou page X....

Pendant le Mondial, 19 députés ont voté l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (labo souterrain et grandes galeries).

Info non répercutée par média non alternatif.

(proposition d'employer le terme cacher plutôt qu'enfouir).

Au final les villages voisins, concernés par le souterrain, réagissent aussi.

Risque à long terme d'infiltration des déchets : circuit d'eau alimentant Paris.

INFO : 07.2007 EDF n'aura plus le monopole de l'électricité, gardera uniquement le monopole du transport de l'électricité.

L'association Enercoop fournira de l'électricité propre.

24) «JEU Terrien» le mercredi 23 août 2006

Animatrice et rédactrice : Elisabeth C. (SEL Gabare - 33)

Les buts de l'association : acheter un terrain à Pezenas entre Béziers et Montpellier à plusieurs.
L'objectif est d'en faire un terrain géré de manière collective, pour accueillir au calme des projets éco-respectueux, les visites personnelles ou familiales, des projets associatifs voire interassociatifs. Il pourrait par exemple porter, si un groupe s'y colle, des expérimentations agricoles adaptées aux régions sèches. La part est de 100 € par personne. Dans l'état actuel des cogitation, sur ces 100€, il y a 20€ d'adhésion et 80€ de prêt à l'association qui est, elle, véritablement propriétaire et qui sont remboursables dans certaines conditions.

Mais après bien des péripéties, la mairie a préempté le terrain...

Que faire de l'association et de l'argent (40 parts de 100 euros) ?

* Certains souhaitent qu'on leur rembourse leurs part puisque le projet tombe à l'eau.

* D'autres souhaitent que l'association rebondisse vers d'autres possibilités, d'autres projets :

- Aller voir la mairie et essayer de leur faire comprendre que notre projet n'est pas un danger pour eux.

- Chercher un autre terrain, plus grand, avec l'eau.

- Mettre nos parts dans un GFA du Lot, dans l'association « Vivre sur la Causse » pour aider à sauver une propriété agricole. Nous ne serons plus propriétaire mais le projet de réaction à la confiscation de la terre serait toujours présent. Et nous ne voudrions pas perdre notre identité de JEU Terrien.

Marco, Elisabeth et Gabrielle envisagent de s'y rendre ensemble en septembre pour étudier ce qui serait possible avec les fermiers.

Voilà où on en est actuellement.



Le JEU Terrien

25) «Collégiale - mode d'emploi Préfecture / fonctionnement» le jeudi 24 août

Le forum est animé par Françoise M. (Potes en SEL - 80)
Secrétaire de séance : Anne K. (SEL de Strasbourg - 67)
Relecture : Philippe (SEL de Besançon - 25) et Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Françoise distribue la copie des récépissés donnés

- par la préfecture de la Somme, à l'ensemble des adhérents de « Potes en SEL » suite à leur déclaration de création de l'association ;
- par la sous-préfecture de Pamiers (09) aux six représentants légaux de SEL'idaire, suite à leur déclaration de modification de la composition du CA ;

et une note de conseils pour déclarer l'ensemble des adhérents comme représentants légaux de l'association. En particulier l'idée de papillons individuels en vrac permet d'éviter que la préfecture n'attribue des rôles aux adhérents, en nommant par ex. président le premier de la liste.

Ces documents peuvent nous aider si nous avons un problème avec notre préfecture, en montrant ce qui a déjà été fait. L'objectif est une implication plus importante de tous les membres. Françoise conseille de ne pas faire de publication au Journal officiel (coût 40 euros).

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la nationalité française pour pouvoir diriger une association.

DÉCLARATION et PUBLICATION

Philippe (SEL de Besançon - 25) demande qu'on distingue bien :

a/ les déclarations

1/ de création

2/ de modification des statuts

* portant sur l'objet, le titre ou le siège social

* autres

3/ des dirigeants

b/ la publication au JO

Il rappelle qu'une association peut exister sans être déclarée. On parle alors d'association « de fait ». Ce type d'asso n'a pas la capacité juridique et agit sous la responsabilité de chacun de ses membres. Elle est donc par nature « collégiale » (voir plus loin).

La capacité juridique, c'est pouvoir ester en justice, recevoir des cotisations, des subventions, administrer des biens, contracter (banque, assurance, salariés, bail, protection du nom...). Pour l'obtenir, il faut procéder à la déclaration de création (a/1/) PUIS la rendre publique par une insertion au JO (loi du 20 juillet 1971) (b/). La déclaration est à faire par « les fondateurs » (deux personnes suffisent). **La rédaction des statuts est entièrement libre.** La répartition des pouvoirs et l'appellation des différentes fonctions aussi. En particulier, il n'est pas nécessaire d'avoir un président. S'appuyant sur « *le guide pratique de l'association* », édité dans certains départements par le « réseau d'aide à la vie associative » et le ministère de la Jeunesse et des Sports, Philippe recommande au passage de ne pas indiquer le lieu exact du siège social dans les statuts : le nom d'une commune suffit, ce qui simplifie les démarches ultérieures. En Alsace, les asso sont régies par une autre loi que celle du 1er juillet 1901.

Comme l'indiquent les récépissés, si la déclaration de modification des statuts est obligatoire, la publication au JO n'est que facultative, mais elle est recommandée (coût 28 euros) quand elle porte sur l'objet, le titre ou le siège, ceci vis-à-vis des tiers. En l'absence de publication, le récépissé délivré par la préfecture fait foi.

Enfin, la modification des « dirigeants » donne lieu à déclaration - dans les trois mois - mais jamais à publication. Par dirigeant, il faut entendre toute personne disposant d'un pouvoir défini par les statuts ou exercé de fait. Le représentant légal n'exerce pas de pouvoir particulier, il ne fait que représenter la personne morale (asso déclarée) en tant que personne physique. Il n'a donc pas non plus de responsabilité particulière. Lorsqu'il représente l'association, c'est toujours au nom de celle-ci qu'il agit (ou au nom de ses dirigeants déclarés).

LA COLLÉGIALITÉ pour quoi faire ?

Le but est d'éviter que les pouvoirs et responsabilités soient concentrés sur un petit nombre de membres, voire sur un seul (le président, souvent). On cherche au contraire à ce que tous participent aux décisions avec un poids égal. Cela peut éviter la disparition d'un groupe du simple fait de l'inactivité ou du départ du ou des meneurs. Christine (Villeneuve d'Ascq) fait remarquer qu'en fonctionnement collégial les femmes trouvent plus leur place dans les structures de décision. Cela semble le cas des SEL ayant répondu au questionnaire « Que sont les SEL devenus ? » en 2004, dont l'étude, rappelle Philippe, fait état à la fois d'instances majoritairement collectives et de la présence majoritaire des femmes dans les instances de coordination/animation de ces SEL.

Là encore, un temps est consacré à se mettre d'accord sur les termes employés. Une direction ou une administration est collégiale quand elle est exercée par un organe collectif, un conseil, c'est-à-dire par un groupe de personnes. Il faut donc se mettre d'accord sur la nature des décisions prises et par qui elles sont prises.

Ainsi, dans certains SEL, tous les adhérents, réunis en assemblée générale une fois par mois, prennent toutes les décisions. Françoise précise qu'à Amiens, un compte rendu est envoyé à tous les membres (par courriel ou contre

enveloppe timbrée). Les décisions sont validées, sauf opposition, à la réunion suivante. On pourrait appeler cela le fonctionnement collectif en assemblée plénière.

Dans d'autres, le fonctionnement collégial est assuré par une équipe d'animation, au sein de laquelle les tâches sont réparties, constituée au cours de l'assemblée générale annuelle. Il y a délégation, ce qui suppose une excellente communication interne. Aucun membre ne détient tous les pouvoirs, mais chacun dans son domaine à une certaine autonomie. Philippe précise qu'à Besançon, l'objectif (pas toujours atteint) est que les tâches essentielles soient exercées en binôme. On peut aussi créer une commission spécifique chargée de mener à bien un projet.

D'autres ont adopté la structure classique d'un CA et d'un bureau.

Damien (IsoSEL - 54) présente un fonctionnement en groupe de fait, au sein d'une structure déclarée.

Il peut donc y avoir plusieurs niveaux de collégialité. Mais il est fait remarquer qu'aucun ne garantit qu'il n'y aura pas de prise de pouvoir personnel. Il faut aussi veiller à ce que les règles statutaires soient respectées. Et cela est toujours de la responsabilité de chaque adhérent. Le fonctionnement en assemblée plénière peut ralentir la prise de décision et nuire à l'efficacité. Les adhérents sont-ils toujours prêts à se passer d'un « chef » ?

Après un tour de tente où ceux qui ne se sont pas encore exprimés sont invités à le faire, le forum se termine par des infos juridiques sur la responsabilité civile et pénale (voir aussi l'atelier « juridique » du samedi 26 août), sur les autres formes d'échange (sites Internet), sur le projet SOL en régions Ile de France, Bretagne, Nord Pas de calais.



Bal Folk

26) «Esperanto» le jeudi 24 août 2006

Organisé par Albert Monti et présenté par le CA des Espérantistes Amiénois

Secrétaire de séance et rédactrice : Françoise L. (Potes en SEL – Amiens) (qui proposa aussi le divertissement poétique et en chanson)

Relecture : Mylène (SEL en Puisaye – 58)

Langue de la paix par excellence ! Paix qui permettra le développement des loisirs et des réjouissances dans une vie créative, solidaire et joyeuse !

Dans cet esprit nous débutons l'atelier par une petite ré-création : **la récitation d'une fable de La Fontaine traduite en Esperanto**: La Korvo kaj la Vulpo que chacun put comprendre aisément !

Daniel Devis, enseignant l'Esperanto, a assisté ce matin à l'atelier : SEL et Internationalité et pense avec beaucoup que **la pratique de l'Esperanto éviterait beaucoup d'erreurs de traduction** dans les milieux parlementaires et économiques aussi bien Européens que mondiaux car cette langue possède **une grammaire très simple** : telle l'a voulu son concepteur le docteur Zamenhof, linguiste surdoué et fervent partisan de la paix :

Mieux se comprendre = mieux chercher à se connaître= évacuer la peur de « l'autre » = harmoniser les relations humaines.

C'est une langue-pont qui fonctionnerait dès maintenant car elle a fait ses preuves aussi bien dans les pays de l'Europe de l'Est où multiples dialectes divisaient les êtres (Zamenhof était polonais) qu'au Japon par exemple où il y a pas mal d'adeptes de l'Esperanto.

On a **partout dans le monde des réseaux de délégués interprètes** qui interviennent oralement ou par écrit dans de multiples rencontres. Les discours sont clarifiés pour la meilleure compréhension possible.

Il y a un lexique pour chaque rubrique de la vie et dans l'expression des émotions.

La pasporta-servo : les Espérantistes, étant disséminés dans le monde entier, ont cherché à se rencontrer dans des conditions conviviales de gratuité pour favoriser la pratique de cette langue. Ils ont donc consigné dans un carnet les références de chaque Espérantiste volontaire et disponible pour se recevoir mutuellement. Il est accessible à chacun pour 10 euro.

Il induit **un tourisme convivial** car chacun fait l'effort - pour la bonne compréhension - d'apprendre la prononciation correcte, accessible à tous

(Ce pasporta-servo est en quelque sorte l'équivalent de la route des SEL.)

Daniel fait un tour de la petite assemblée (une petite vingtaine = record de participants par rapport à d'autres années) pour que chacun s'exprime sur **l'avantage qu'apporterait une reconnaissance et une pratique plus intense de L'Esperanto** :

- effet propédeutique : elle permet d'apprendre plus facilement d'autres langues par la suite ;
- voyager en se cultivant ;
- créer une nouvelle culture internationale de paix ;
- simplification des notices techniques (économie de papier) ;
- réalisation d'une encyclopédie ;
- il vaut mieux apprendre une seule langue qu'en « bricoler » plusieurs ;
- politiquement : ce serait un pavé dans l'hégémonie anglo-saxonne et une résistance quant au tout-anglais ;
- avant tout simplification de la communication.

A ce sujet : il y a **des journaux**, des radios, **des livres** de plus en plus , **des BD**, de plus en plus de jeunes musiciens-chanteurs qui font **des CD** directement en Esperanto ou traductions (ex : Brassens chanté par Jacques Yvart)

Développement notoire de l'apprentissage grâce à **Internet (CD « lernu » par ex)**, et **sites téléchargeables en PDF**

Il y a plusieurs associations mondiales (ex : Monda Solidareco kontraŭ la Malsato), plusieurs associations dans chaque pays comme SAT-AMIKARO qui édite des textes.

On se rend compte que parmi ceux qui s'interrogent et qui s'impliquent dans l'avenir de la planète, de plus en plus s'investissent aussi dans l'apprentissage de l'Esperanto.

Par ex : un couple, Maryvonne et Bruno Robineau a voyagé pendant 8 ans autour du monde par le pasporta-servo, partis sac à dos, travaillant sur place où ils passaient. Leur aventure est relatée dans un ouvrage édité par « OPERA » « ILI VIVIS SUR LA TERO »

Des Espérantistes s'investissent dans la **traduction d'ouvrages touristiques** :

Dans l'Aude par ex le Comité départemental du tourisme et le Conseil Général ont édité : « Lando de la Kataro » ;

A Amiens : vidéo en préparation, traduction en Esperanto de la présentation d'Amiens.

Des congrès internationaux ont lieu tous les ans :

Depuis le premier congrès à Boulogne sur mer en 1905 (dont un émouvant centenaire fut commémoré fin mars 2005, coïncidant avec le centenaire de la mort de Jules Verne qui était Espérantiste), tous les ans (sauf temps de guerre !) a lieu un **congrès univSEL** notamment à Vilnius, Lituanie en 2005, à Florence, Italie en 2006, en 2007 prévu au Japon à Yokohama ;

Des **congrès** organisés **par diverses corporations** (médicales, astronomiques, littéraires) ou associations : **Congrès de la Jeunesse par SAT-AMIKARO.**

A noter que beaucoup de cheminots ont été motivés par l'Espéranto et ont enseigné cette langue à leurs enfants : **Qui pourrait prétendre en les entendant discuter et rire ensemble dans cette langue, qu'elle n'est pas vivante ?** D'autres ont fait de même, prouvant qu'on n'apprend pas cette langue d'abord par l'écriture

Nombreux sont les réseaux partout dans les associations ou sur Internet.

Maints élus politiques ont promis des introductions de l'apprentissage en option dans les écoles, lycées, collèges, université et n'ont pas tenu leurs promesses. Est-ce que les nationalistes de tout bord ou certains économistes à la solde d'injustes profits les ont jugulés ?

Le fait est qu'il existe maintenant **une mouvance politique : Espéranto-Liberté** qui présentera un candidat aux élections présidentielles de 2007 comme **E-D-E (Europo Demokratio Esperanto) (créé en 2003 et qui intervint au moment des Européennes en 2004.)**

CONCEPTION DE LA LANGUE

C'est la simplicité même : pas d'exceptions ni verbes irréguliers.

Les racines des mots ont été piochées dans toutes les langues (ou presque). Chacun peut s'y retrouver, même nos amis Anglo-Saxons : oui se dit yes (écrit jes) ;

Les noms communs sont en o, les adjectifs en a, les adverbes en e ;

Il n'y a qu'un article : la pour le masculin, le féminin, le pluriel.

Et comme pour un puzzle, autour des racines s'ajoutent préfixes et suffixes signifiant toujours la même chose Exemple : le métier=ist : le pain= pano et le boulanger panisto) ; le contraire de = mal, cela donne : fermé = fermita et ouvert = malfermita

Les verbes se conjuguent de manière identique à toutes les personnes, le présent est en as, le futur en os et le passé en is. On joue avec les participes actifs ou passifs et l'auxiliaire être (esti, tous les infinitifs en i) pour toute les nuances : futur dans le passé etc...

Une seule déclinaison existe pour distinguer un sujet d'un complément d'objet ou de temps : la désinence n, ajoutée au nom. Par ex . Je t'aime= Mi amas vin Tu m'aimes=Vi amas Min

Voilà : nous espérons vous avoir donné l'envie d'apprendre cette langue qui chante (il y a un accent tonique !) et pour finir une chanson : « Kanto por la Kampul' » = chanson pour l'Auvergnat, puisqu'elle semble plaire davantage que « Le Parapluie » (La pluvombrello), plus de circonstance et que je connais mieux, mais qui nous donne ainsi le plaisir de chanter en chœur de tout cœur.



Cours d'esperanto

27) « Problème de motivation » le vendredi 25 août 2006

Animateur et Secrétaire de séance : Bruno V (SEL-Est de Montreuil - 93).

Rédacteurs : Chantal G

Relecture : Elisabeth (SEL Gabare – 33)

Constat : de nombreux adhérents quittent les SEL ou cessent d'y participer activement (adhérents fantômes). Quelles en sont les causes ? Comment y remédier ?

Causes évoquées :

- problèmes dans l'accueil des nouveaux adhérents : information et suivi insuffisants ;
- les adhérents n'attendent pas les mêmes choses des SEL : rencontre avec d'autres, échanges de biens et services ou changement de société ;
- implication inégale des membres : adhérents fantômes, participants plus ou moins réguliers et personnes pleinement impliquées et exerçant des responsabilités précises ;
- chez ces dernières, surcharge de travail et parfois conflits personnels ;
- chez les autres, désintérêt pour les questions de fonctionnement et d'organisation ;
- discussions trop confuses ou trop centrées sur les questions administratives ;
- offres et demandes restant sans réponse.

Remèdes essayés ou envisagés :

- parrainage des nouveaux adhérents permettant une meilleure information et facilitant les premiers échanges ;
- moments festifs permettant la rencontre des adhérents ;
- faire participer davantage les adhérents au fonctionnement du SEL (par exemple: tenue régulière de permanences, rotation des tâches, fonctionnement plus collégiale des instances d'animation) ;
- rechercher les centres d'intérêt des adhérents' « pêche à la ligne ») pour leur permettre de découvrir leurs centres d'intérêt communs.



Petite sieste

28) «Voyager autrement à l'étranger» le samedi 26 août 2006

Animatrice : Joëlle L. (SEL Villeneuve d'Ascq - 59)

Rédacteurs : Marine (SEL Libourne - 33) et Bruno (SEL Est - 93)

Relecture : Elisabeth et Roland (SEL Gabare - 33)

15 participants et + ensuite

Joëlle a beaucoup voyagé « autrement », sans l'aide d'organismes de voyage (courts et longs voyages à l'étranger) Au début du forum-débat, Joëlle propose de diviser le groupe en 2, le premier débattrait sur la **Motivation** à voyager autrement, et le second sur les questionnements **Logistique**. Avec écrit dans chaque groupe.

Expériences des uns et des autres (tour de tente) : s'expriment des craintes à voyager seule (les femmes) mais les non craintes d'autres femmes, et toujours le bonheur d'aller à la rencontre des autres, de vivre près des habitants. Plaisir à voyager seul (e), qui paraît plus simple pour aller au plus près des autres. On voyage en stop, sac à dos, ou en co-voiturage, transports collectifs locaux, à vélo, convoyage de bateau à voile....

Vu le temps qui passe à la présentation de chacun, et du groupe qui s'agrandit pendant ce débat, on change d'orientation et on reste en grand groupe. Le « brainstorming » fonctionne :

- **MOTIVATION** : -« non organisé, commercialisé, aller chez les gens, opportunités, avoir un projet, pas d'hôtel ni de restaurant, autres civilisations, pas d'horaire, organisation matérielle, souplesse d'esprit, se connaître soi-même, apprendre la lenteur, marcher, se sentir exotique. Rupture, perdre ses repères, durée minimum. Prendre des risques mesurés, s'adapter, découvrir ses limites, transmettre un peu de soi pendant le voyage et au retour, vagabondage, fil conducteur, participer à l'œuvre collective, agir là, apprendre à manger, à boire, à connaître son corps, à la fois élève et professeur, se connaître (ses envies, compétences, dons, ses capacités à écouter...) »

- **Préparation – Problèmes LOGISTIQUES** : Pour certains il faut préparer le voyage, pour d'autres il faut improviser sur place. Savoir emporter le matériel nécessaire sans se surcharger ; savoir utiliser les moyens de transport locaux ; savoir prendre des précautions contre les vols ; on peut gagner de l'argent en travaillant sur place.

- **HEBERGEMENT** non-conventionnel : plusieurs associations dans le monde avec sites internet :
www.woof.org : né en 1987 en Grande Bretagne, permet hébergement contre aide au travail en ferme bio. Il y en a beaucoup en Australie. En France contacter Nature et Progrès.

www.couchsurfing.com : littéralement « art de surfer sur les canapés »

www.servas.org : créé en 1948 ; être pacifiste

www.hospitalityclub.org

www.womenwelcomewomen.org.uk: créé en 1984 pour promouvoir l'amitié internationale en facilitant les rencontres entre femmes de pays différents.

Réseau Polochon : pour les Amis de Silence (revue sur Ecologie – Alternatives - Non violence) : hébergement très bon marché. Camping à 5 € la semaine et nourriture à 40 € la semaine (végétarienne). Rencontres annuelles des Amis de Silence (camping + grange)

route.des.sel.free.fr : le réseau de la Route des SEL

www.sel-terre.info : le Chemin de SEL Terre qui utilise le carnet du JEU

Alliances Françaises : stagiaires adultes reçoivent des hôtes Français pour connaître la langue et la culture françaises (et échanges avec celles des pays accueillants)

- **LANGUE** : il faut savoir « baragouiner » dans la langue locale. L'anglais est largement répandu. Utiliser aussi l'Espéranto.

- **TRANSPORT** : le vélo est idéal (René !) car peu onéreux, et contact avec nature et habitants. Par cargo (les prix ont augmenté), en voilier (on doit participer à la conduite ou autre service à bord)

En voiture avoir le permis international.

- **ASSURANCE** : couverture par sécurité sociale pendant un an + assurance Avis international « Marco polo » voir le site www.routard.com. Attention souvent les assurances pour voyages internationaux sont limitées à 3 mois (avec carte bleue ou assurances habituelles). « Marco polo » est donc indiqué pour tous les voyageurs au long cours.

Relations avec les habitants : pour les habitants du tiers Monde, nous sommes des riches.

Conclusion

La conclusion revient à la Framboise :

Cette si belle et intense Rencontre annuelle est déjà terminée depuis presque une semaine et avec Albert, c'est le bonheur total de jouer les prolongations sur ce site magnifique.

On prend notre temps, tous les 2, sur le terrain, à nettoyer et débarrasser tout doucement, au rythme de notre fatigue accumulée par tant d'émotions partagées.

Ce soir, nous profitons d'un coucher de soleil (ben oui, l'InterSEL est fini... donc il fait beau !) pour dégager de jolis nuages blancs depuis le feu de camp.

Les grillons et autres perdrix et chevreuils ont repris leurs chants et ballades interrompus par les joyeux selistes.

Seuls les nids de paille des dessous des tentes multicolores nous rappellent ces moments intenses.

Et quel plaisir de commencer à découvrir les photos de cet InterSEL !

il y a déjà un an, je me disais "vivement l'an prochain et être plus vieille d'un an pour faire le bilan de cet InterSEL et de ses préparatifs et voir si la mayonnaise a pris et a plu ... »

Et voilà, cette année de préparation est à présent terminée avec son cortège de préparatifs et de plaisirs intenses a penser a plein de petits détails pour que tout se passe bien.

Et là, je me dis c'était chouette, les selistes présents semblent tous ravis et je me surprends à penser ... j'aimerais cette fois être plus jeune d'un an et revivre cette année de préparatifs Oui ce fut un réel épanouissement personnel.

Merci à toutes et à tous de m'avoir permis expérience.



Les amoureux